

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

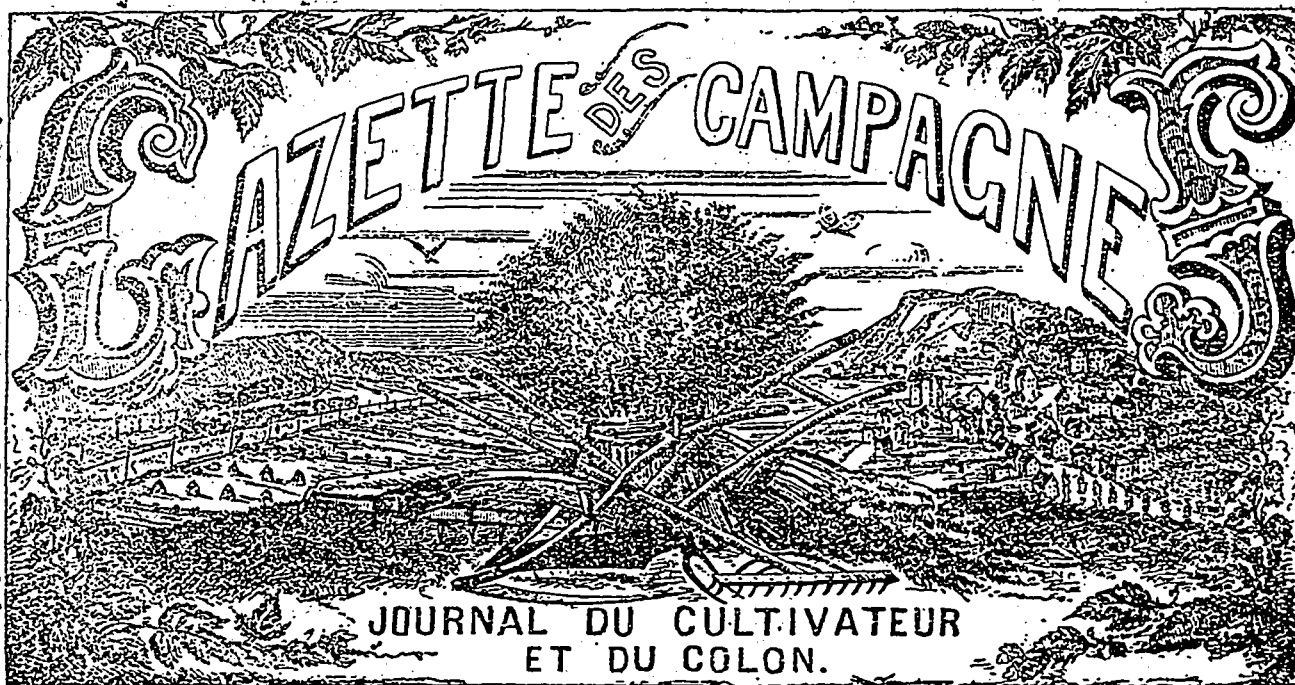
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI

SOMMAIRE

Cause agricole : Engrais des bêtes-à-cornes.—Des cochons à l'engrais; de l'état de repos où doit être le cochon pour engraisser; préparation de la nourriture pour l'engrais des cochons; de la saison la plus favorable à l'engrais des cochons.

Revue de la Semaine : Position actuelle des puissances Européennes touchant la grave question d'Orient.—Conséquences naturelles que nous devons tirer, au point de vue religieux, quant à la guerre qui menace d'éclater dans les Etats européens.—Les péchés de l'Europe.—Les pèlerins se rendent en foule au Vatican.—Notre Saint Père le Pape conseille l'union aux fidèles: union de prières, union dans les combats du Seigneur.—La fête de la Toussaint et le Jour des Morts.

Sujets divers : Alimentation du bétail au moyen de la betterave à sucre et des feuilles de betterave; salaison des feuilles de betterave.—Exemple offert pour les concours des Sociétés d'agriculture.—Stimuler l'amour du sol chez les enfants.—Perte d'une partie des fumiers de ferme.—Valeur des végétaux comme aliment donné aux bestiaux.—La culture de l'avoine doit-elle succéder à celle du blé-d'inde?—Domages causés aux arbres fruitiers par les mulots.—La maladie chez les volailles.—Soins à accorder aux moutons pendant l'hiver.—Que dois-je semer?

Petit chronique : La vallée du Lac St. Jean; importance de la construction d'un chemin de fer reliant cette partie du pays, à Québec.—Exemple donné par M. Atchez Mousseau, de Berthier (en haut), quant à l'élevage des bestiaux.

Recettes : Conservation des pommes.—Pattes galeses chez les volailles.—Sucre convenable à la nourriture des abeilles en hiver.—Moyen de bien entretenir les outils.

Partout où nous allons chez les marchands de nos campagnes, nous voyons actuellement les maîtres de ces établissements occupés à préparer des comptes afin d'en être payés pour la Toussaint. Vu la dureté des temps, on a même devancé l'époque de la demande d'argent, en envoyant les commis à domicile. Nous ne pouvons faire ni l'une ni l'autre des deux choses d'ici à la Toussaint. Préparer 1200 comptes d'ici au 1er Novembre est chose impossible et encore moins pouvons-nous faire collecter à domicile. Cependant nous avons besoin, grandement besoin des sommes qui nous sont dues. Nous prions instamment nos abonnés de nous faire une petite part dans le règlement de leurs comptes à la Toussaint.

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAIS DES BÊTES-À-CORNES.

A cette saison de l'année, qui est celle où la plupart de nos cultivateurs engraisent les animaux destinés à la boucherie, il importe d'être au fait des différentes précautions à prendre pour s'assurer une bonne réussite dans l'engrais des bestiaux.

Une température un peu chaude et la moins variable possible, une obscurité complète, ou au plus, un jour à peine suffisant pour pouvoir se conduire, un silence presque absolu, sont les trois circonstances qu'il faut que les animaux trouvent dans les étables où on les renferme pour les engraisser.

La propreté est une condition essentielle de l'engrais des animaux à l'étable. Dans certains endroits on étrille même les animaux soumis à l'engrais: cependant comme cette opération favorise la transpiration, il semble qu'elle doit retarder l'époque où ils doivent être livrés au boucher.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES **DE PAYER AU PLUS TOT.**

Ce ne sont pas les animaux qui mangent le plus considérablement et le plus vite qui s'engraissent le plus promptement; ce sont ceux qui mangent peu, souvent, et lentement. Il faut que leur digestion soit complète pour que la faim renaisse, et toutes choses égales, un bœuf qui a mangé deux fois plus qu'un autre, a besoin de trois fois plus de temps que cet autre pour digérer ce qu'il a mangé. Donner peu à la fois et souvent doit donc alors être le principe de tout bon engraisseur. C'est donc une erreur de la part du cultivateur de croire qu'un animal doit être engraisé très-promptement, et lui fournir une nourriture des plus abondantes. c'est à dire comme l'on dit en terme vulgaire *pousser un animal à la graisse*.

Pour les engrais à l'étable, on commence toujours par des herbes fraîches, des navets, des feuilles de choux, qui rafraîchissent et même affaiblissent les animaux; ensuite on leur donne du foin de bonne qualité, et non des foins de regain ou de médiocre qualité, comme on le fait trop souvent, on entremêle cette nourriture de carottes, de patates, de pavaïs, de topinambours, etc. puis en dernier lieu de farine d'orge, d'avoine, de sarrazin, de pois, de vesce, etc. Quelquefois au lieu de faire moudre ces graines, on les fait bouillir. Un peu de sel tous les jours est encore utile pour les animaux ruminants.

Scivant la pratique adoptée par quelques éleveurs, les bœufs à l'engrais ont trois fois du foin dans les vingt-quatre heures, en plaçant deux distributions de navets, ou de farine de seigle, ou de sarrazin, entre celle du foin. Dans certains pays, on leur fait prendre six repas différents dans la matinée, et six dans l'après-midi. Chaque repas n'est que d'une petite quantité d'aliments, et toujours suivi d'un petit intervalle de repos. Dès 4 heures du matin, ils ont un peu de foin, ensuite les choux, puis les navets, puis du foin, puis des betteraves ou carottes, puis du foin après; quand ils ont mangé, on les fait boire, dans les premiers temps, hors de l'étable, sur la fin, dans l'étable, afin qu'ils ne sortent pas. Les bœufs ruminent ensuite pendant quelques heures, et on recommence à leur donner, dans le même ordre, les mêmes aliments sans les faire boire. Il faut observer qu'on ne donne pas à boire du tout aux bœufs d'engrais, quand on les nourrit seulement du vert, ce qu'on fait quelquefois; on ajoute toujours à leur boisson du son ou de la farine.

Ce détail suppose toujours une grande attention de la part de celui qui soigne les bœufs d'engrais; aussi y a-t-il un homme uniquement occupé de cet objet. C'est ordinairement le chef de la ferme ou le plus intelligent de ses enfants ou de ses domestiques auquel est dévolue cette tâche importante de l'engrais des bestiaux.

Comme nous l'avons dit au commencement de cette *causerie*, l'extrême propreté est regardée comme essentielle; la nourriture est déposée dans un endroit où rien ne peut la souiller; tous les jours, la crèche, le râtelier et le vase dans lequel on fait boire les bœufs, sont nettoyés; la litière est renouvelée deux fois par jour; le fumier enlevé tous les huit jours, même plus souvent; on étrille quelquefois les bœufs et on les bouchonne plusieurs fois par jour avec une poignée de paille dure.

Avec tous ces soins, il faut quatre à cinq mois

pour engraisser un bœuf. Le profit dédommage amplement de toute la peine.

En Angleterre, c'est principalement avec des navets qu'on engraisse les bœufs en hiver. L'usage des plantes oléagineuses, comme la graine de lin n'a nullement contribué à donner à la viande la qualité désirable: c'est pour cette dernière raison que la viande exportée de notre pays et des Etats-Unis a acquis de la supériorité sur les marchés anglais.

Faire cuire à la vapeur les racines destinées à l'engrais des bœufs et des moutons, est extrêmement économique partout où le bois et la main-d'œuvre sont chers: par ce mode, on économise l'un et l'autre.

La paille, comme contenant fort peu de principes nutritifs, ne vaut rien; il en est de même du son, lorsqu'il est, comme il devrait l'être toujours, bien dépepillé de toute farine.

Il est des lieux où l'on donne toutes les farines ou graines dans de l'eau tiède, on trempe même le foin dans cette eau.

On ne peut qu'approuver cette méthode qui accélère les digestions, mais seulement dans les derniers temps de l'engrais, parce qu'elle affaiblit trop l'estomac lorsqu'elle est trop longtemps prolongée. Il faut, nous le répétons, soutenir l'action des organes digestifs, et c'est pour cela qu'on donne peu à manger à la fois, et qu'on varie d'aliment trois à quatre fois par jour et plus s'il est possible.

Un gros bœuf engraisé à l'étable consomme chaque jour environ trente livres de fourrage, vingt livres de racines cuites et vingt livres de diverses graines mêlées de son gras.

On juge que l'engrais est achevé à la disparition des saillies, soit musculuses, soit osseuses du corps, à l'arrondissement du ventre, à la lenteur des mouvements de l'animal; à son insensibilité même; car un cochon gras semble ne plus exister que pour manger ou dormir.

On appelle *bêtes brisées* celles qui ne sont plus susceptibles d'être engraisées, soit parce qu'elles ont quelques lésions organiques dans les poumons, soit pour toute autre cause.

Les animaux gras qu'on ne tue point pour la consommation, ne tardent pas le plus souvent à périr par la fonte de cette graisse, c'est-à-dire par sa résorption dans la masse du sang. C'est principalement chez les moutons que cet inconvénient a lieu. On appelle *pourriture* la maladie qui les emporte alors.

Les veaux et les agneaux s'engraissent avec du lait donné en surabondance; et dans lequel, vers la fin, on met des jaunes d'œufs, de la farine d'orge, de pois, de fève, etc. On les tient dans une étable propre, et dans l'état de tranquillité le plus complet possible. Quelque fois on les fait têter deux, trois et même quatre vaches; mais le plus souvent on les fait boire du lait dans un seau.

On remarque, dans les boucheries, que les bœufs qui ont été les mieux nourris, soit au pâturage, soit à l'étable, fournissent le plus de suif. Il y a des années où les bœufs d'un canton ont plus de suif que ceux du même canton dans une autre année; ce qui dépend de la nature des herbes.

Il y a différentes qualités de suif: on préfère celui des bœufs engraisés à l'étable. Un bœuf ordinaire a communément 100 livres du suif: on en a vu qui

n'était pas de la plus haute taille en donner jusqu'à 180 livres.

On reconnaît les bœufs qui ont longtemps travaillé à la charrue ou au charroi à l'usé de leurs cornes s'ils ont tiré par leurs cornes, ou à des durillons sur le garrot s'ils ont porté des colliers pour tirer du poitrail.

Les bœufs endurcis au travail, et âgés de dix à douze ans sont moins propres à prendre graisse que les bœufs qui n'ont point travaillé, ou qui n'ont travaillé que quelques années et peu : la chair de ces derniers est meilleure.

Pour que la viande d'un bœuf soit aussi bonne qu'il est possible, il faut qu'il ait été châtré de bonne heure, qu'il ait peu ou point travaillé, qu'on l'engraisse à 6 ou 7 ans.

Les bouchers remarquent que la viande des bœufs engraisés d'herbe ne se conserve pas aussi longtemps sans s'altérer que celle des bœufs engraisés de grain. La chair des bœufs engraisés dans des pâturages peu substantiels, se gâte plutôt que celle des bœufs engraisés d'herbe fine et de bonne qualité.

M. Arthur Young, célèbre agriculteur anglais, a fait des expériences pour connaître le poids des bêtes à cornes mises à l'engraissement ; il a nourri de différents aliments des bœufs et des vaches plus ou moins âgés ; de temps en temps il les pesait vivants, pour connaître leur accroissement, selon l'époque de l'engraissement et l'espèce de nourriture qu'il leur donnait ; il s'assurait, autant qu'il le pouvait, du moment où il fallait se désister des bœufs mis à l'engraissement, parce qu'ils ne profitaient plus et commençaient même à dépérir. De ces diverses expériences il en a tiré les conséquences les plus instructives pour les savants et les cultivateurs.

Le poids des bœufs dépend de plusieurs causes combinées ; savoir : de la taille des animaux, de la texture de leurs fibres, de la manière dont ils sont engraisés et de la qualité de leur nourriture. Quoique de deux animaux dont l'un soit de haute taille, et l'autre de petite taille, celui-ci puisse être plus pesant que celui-là, s'il a les fibres plus fortes, s'il engraisse davantage ; en général les grands bœufs ont plus de disposition à devenir pesants ; la taille leur donne du poids et de l'avance sur les petits bœufs. Des fibres musculaires serrés et abondantes ont plus de poids que les fibres lâches et rares. Un animal engraisé de grain acquiert plus de pesanteur que celui qui est engraisé à l'herbe ; enfin, parmi les grains et les herbes, il y en a qui contiennent plus de parties nutritives et sont par conséquent plus propres à rendre un animal pesant. Si la haute taille, si des fibres musculaires serrées et des aliments substantiels se trouvent réunis, les bœufs doivent avoir autant de poids qu'il leur est possible.

Les bouchers font beaucoup de cas des bœufs qui ont beaucoup de suif, parce que ce produit a de la valeur et qu'ils sont moins trompés dans leurs achats. Tous les bœufs n'ont pas également du suif à proportion de ce qu'ils ont de la chair. La quantité relative de la chair n'est pas la même dans les parties musculaires des différents bœufs. Les uns ont le devant du corps plus pesant et plus charnu à proportion que le train de derrière. Certains bœufs ont les cuisses d'une pesanteur au-dessus de celles des

autres, quoique d'une égale taille et nourrie de même.

L'engrais des bestiaux, est une exploitation qui, tout aussi bien que tous les autres travaux de la ferme, offre au cultivateur qui désire se rendre compte de tout ce qui arrive, un champ assez vaste pour se livrer à des expériences et à des recherches qui pourraient lui être avantageuses dans l'exploitation de sa ferme.

DES COCHONS À L'ENGRAIS.

L'âge le plus convenable à l'engrais des animaux est celui où ils ont acquis tout le développement propre à leur espèce. On doit, dans les premiers temps de l'éducation des cochons, se borner à les rationner, c'est-à-dire à leur donner une nourriture modérée, plus délayante que substantielle, capable seulement de les entretenir en bon état, de les empêcher d'être trop voraces, de les rafraîchir et de détendre leurs viscères ; mais lorsqu'il s'agit de les mettre à l'engrais, il ne faut rien épargner dans tout ce qui peut y contribuer le plus promptement possible.

Naturellement gloutons, ils s'engraissent avec toute sorte de nourriture donnée abondamment, à des heures réglées et dans un état approprié : il convient donc de se servir de leur appétit et de toutes les ressources pour parvenir à ce point d'utilité. On peut mettre à l'engrais les cochons destinés au petit salé lorsqu'ils ont atteint 8 à 10 mois ; mais il faut qu'ils en aient au moins dix-huit pour fournir le lard : ce n'est pas qu'ils ne croissent pas encore pendant 4 ou 5 ans ; rarement à la vérité on laisse vivre tout ce temps un animal qui doit payer plus tôt les soins et les dépenses qu'il a coûtés à son propriétaire.

Tous les cochons ne sont pas également disposés à prendre une bonne graisse ; les uns exigent plus de temps et conséquemment davantage de nourriture que les autres. Il faut donc faire choix de bonnes races, et des moyens les plus propres à donner à ces animaux la plus grande valeur : ces moyens peuvent être réduits à quatre principaux ; quant aux autres, ils sont suffisamment connus et mis en pratique pour n'avoir pas besoin de les mentionner ici.

- 1o. L'état de repos où doit être le cochon ;
- 2o. L'espèce, la forme et la quantité de nourriture à lui administrer ;
- 3o. Le choix de la saison ;

4o. L'attention de commencer l'engrais avec l'aliment le moins friand et le moins nutritif, et de le terminer par le plus substantiel, celui que l'animal mange le plus volontiers.

C'est le premier moyen d'engrais ; il a évidemment une grande influence sur l'accumulation de la graisse et la perfection des autres résultats.

De l'état de repos où doit être le cochon pour engraisser. — Le repos absolu convient pour hâter la graisse. Placés à l'abri de la lumière, du bruit et de tout autre objet capable d'ébranler leurs sens, les cochons parviennent d'une manière plus prompte et par conséquent moins dispendieuse à l'engrais : tel doit donc être le but du cultivateur ; mais il faut en même temps leur fournir suffisamment de litidre, la renouveler souvent, éloigner des étables les grognours qui, empêchant leurs compagnons de dormir, retarderaient l'engrais quand bien même la nourriture serait surabondante.

Une longue expérience a appris aux Américains que l'usage du soufre mêlé avec l'antimoine, donné de temps en

temps aux cochons, leur est extrêmement utile, parce que ces deux ingrédients les purgent insensiblement, les entretenant dans un état de perspiration qui les provoque au sommeil et les dispose à engraisser beaucoup mieux que ne pourrait le faire la farine d'ivraie proposée dans les traités d'économie rurale, pour mêler à leur manger.

Il est des localités où, pour prévenir les dégâts des cochons et les faire arriver plus tôt au maximum de l'engrais, on leur casse les dents incisives, et dans d'autres on leur fend les narines; enfin une saignée paraît quelquefois à propos pour déterminer la cachexie graisseuse.

Préparation de la nourriture pour l'engrais des cochons.—Les semences farineuses sont sans contredit les matières les plus efficaces pour atteindre le but désiré, puisque indépendamment de leur sécheresse, elles renferment beaucoup de principes nutritifs sous peu de volume.

Mais il convient de choisir entre elles les moins chères dans le canton qu'on habite.

L'avidité avec laquelle les cochons se jettent sur les herbes bouillies, sur les grains et sur les racines ramollies, gonflées, etc., prouvent suffisamment l'avantage qu'il y a de leur administrer la nourriture après avoir subi la cuisson; nous ajouterons que la citrouille, le melon, le concombre, leur donnent la diarrhée; que la viande crue les échauffe, se digère mal, et rend furieux ces animaux; que ce n'est qu'en soumettant l'un et l'autre à la cuisson qu'on vient à bout de prévenir de pareils inconvénients.

Mais ce qui paraît convenir davantage à leur engrais, c'est la diversité des aliments cuits et réduits à la consistance requise: le lard, la graisse et la chair ne sont ni aussi fermes, ni aussi abondants quand la nourriture est formée d'une seule substance et de nature délayante. Les cochons uniquement entretenus avec du lait pur ou ses produits ne fournissent que du lard mou, qui ne gonfle pas à la cuisson.

Il faut donc convenir que si on veut conserver au lard son goût et sa fermeté, on doit empêcher qu'il ne se dénature dans la cuisson; ajouter toujours à la nourriture, quand elle est composée de matières fluides et relâchantes quelques substances astringentes et toniques, comme le tan, l'écorce de chêne, le gland, les fruits acerbes et amers pour soutenir l'action de l'estomac du cochon, et prévenir les flatuosités; c'est peut-être pour produire cet effet que, dans certaines contrées, l'usage est de laisser dans l'auge du cochon un boulet, quo d'autres remplacent par l'emploi d'un vase de fer (auge en fer même), pour l'appât de la mangeaille.

De la saison la plus favorable à l'engrais des cochons.—L'automne est la véritable saison qu'il faut choisir, non seulement par la raison qu'il y a alors beaucoup de fruits sauvages dont on ne tirerait aucun parti sans cet emploi, mais encore à cause des débris des récoltes, des balayures et oriblares de grains qui sont très communes. Cette époque d'ailleurs est celle que la nature semble avoir plus spécialement affectée au domaine de la graisse. On voit le gibier engraisser en peu d'heures: les chasseurs annoncent d'avance qu'il sera aujourd'hui plus gras qu'il n'était hier: une journée un peu plus sombre, un brouillard épais rendent souvent les grèves, par exemple, qui ne valaient rien la veille, plus délicieuses que celles que les plus illustres gourmets ne sauraient manger. La transpiration arrêtée semble se changer en graisse, et l'air rafraîchi la laisse mieux se développer et augmenter que le temps chaud; cependant, quoiqu'on ne sache pas précisément à quoi tient la disposition à la graisse, il paraît que quand les cochons ont

atteint le point d'engrais convenable, il n'y a point de temps à perdre pour les tuer: autrement la cachexie graisseuse, cette pléthore générale, pourrait donner lieu à la maladie connue sous le nom de *gris fondu*, et la mort en serait la catastrophe.

Forme à donner à la nourriture les derniers jours de l'engrais.—Un des moyens de disposer les cochons à prendre graille, c'est de leur dispenser la nourriture, ainsi que la bois-on, dans des formes et des quantités convenables et à des heures réglées, en ne les nourrissant d'abord que faiblement les deux ou trois premiers jours qui précèdent leur entrée sous le toit, pour n'en plus sortir. Ce préparatoire excite la faim chez ces animaux, distend leurs viscéres, les détermine à manger plus goûtement.

A mesure qu'on approche du terme de l'engrais, et que l'animal gorgé d'aliments n'a plus une grande énergie, il faut délayer dans l'eau la farine mêlée grossièrement, et la convertir par la cuisson en une bouillie claire, qu'on réduit ensuite à la consistance d'une pâte, afin qu'elle ne contienne plus que la quantité d'eau nécessaire pour la détrempier.

Pour administrer cette nourriture ainsi épaissie, les Anglais se servent d'une machine qui leur a constamment réussi: c'est une espèce de trémie en fonte, mais dont une des parois est ouverte depuis le fond jusqu'à 4 ou 5 pouces de hauteur, sur 2 ou 3 pouces de largeur; elle est suspendue au-dessus d'une auge de la capacité d'un pied et demi cube; on jette la mangeaille dans cette trémie un peu inclinée, et il n'en tombe qu'autant que les cochons peuvent en manger. On se sert encore, avec le même succès, d'un autre instrument en faveur duquel les cochons, vers les derniers jours de l'engrais, sont pris par les quatre pattes, et n'ont de liberté dans leurs mouvements que la mâchoire; en sorte que tout ce qu'ils avalent jusqu'au dernier moment de leur existence tourne au profit de la graisse; mais dès qu'ils laissent de leur mangeaille, et que l'appétit diminue sensiblement, ils ne tardent guère à réunir toutes les qualités nécessaires pour entrer dans le saloir: on ne doit pas alors différer de les tuer.

Nous traiterons plus au long cette question des engrais, dans nos *causeries* sur l'amélioration des races de cochons.

REVUE DE LA SEMAINE

Au sujet de cette grave question d'Orient en faveur de laquelle un armistice de deux mois vient d'être accordé, voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques*:

« Cette question d'Orient, nous avons à le répéter presque tous les huit jours, reste la grande préoccupation du monde politique et du monde des affaires: nos lecteurs ne s'étonneront pas de la gravité que cette question a prise depuis quelques temps; nous avons toujours dit que nous désirions la paix, mais que nous ne l'espérions pas, et que si la paix se rétablissait elle ne serait que provisoire et précaire. Nous avons pour nous fortifier dans cette conviction deux raisons très-puissantes: premièrement, la Russie, soutenue par l'Allemagne, ne veut pas la paix; deuxièmement, l'Europe ne mérite pas la paix, parce qu'elle n'en veut pas les conditions. L'Europe a mérité le châtement de la guerre, cela est incontestable; la Russie sera l'instrument de ce châtement, cela nous paraît probable. Et voilà pour

quoi nous croyons à la guerre, que tout le monde regarde en ce moment comme imminente.

“ Quelles en seront les complications ? quels en seront les résultats ? Nul ne saurait encore le prévoir, mais nous sommes convaincus que dans cette question, la miséricorde divine s'ouvrira à la justice, et qu'il se prépare une magnifique glorification de l'Eglise catholique, des jours glorieux pour les peuples qui sauront se mettre du côté du bon droit et de la vérité.

“ La Russie et la Turquie entreront les premières en lutte directe. Si l'Autriche, soutenue plus ou moins ouvertement par l'Angleterre, essaye de s'opposer à l'agrandissement de la Russie, on verra se démasquer les desseins de l'Allemagne prussienne, et alors l'on aura d'un côté la Turquie, l'Autriche et l'Angleterre, de l'autre, la Russie, l'Allemagne et l'Italie ; ce qui sera à la fois la ruine de la Turquie d'Europe et l'agrandissement de l'Autriche, en attendant sa ruine complète. Si l'Autriche et l'Angleterre sont vaincues, l'Europe sera partagée entre l'Allemagne et la Russie, et l'Angleterre, menacée dans son empire de l'Inde, ne restera quelque temps encore un grand Etat commercial que pour tomber bientôt au rang de puissance de second ou de troisième ordre. Alors les deux grands empires se choqueront l'un contre l'autre, et il y aura d'effroyables scènes de carnage.

“ Que deviendra la France au milieu de ces terribles événements ? Son rôle, son devoir actuel est tout tracé : l'abstention, quelles que soient les brillantes et fallacieuses promesses que lui fassent l'une ou l'autre partie, et, quand le moment sera venu de mettre dans la balance le poids de son épée, le combat pour la justice, pour la vérité, pour la religion, pour l'Eglise. Certes, les esprits sont loin de ces idées, et la politique catholique que nous exposons peut être prise en pitié par les grands hommes d'Etat qui ont conduit l'Europe à la situation presque désespérée où elle se trouve ; mais les événements peuvent amener bien des modifications dans les idées dominantes, les catastrophes peuvent ouvrir bien des yeux ; et l'étude de l'histoire nous montre la perpétuelle vérification de cette parole : L'homme s'agite, Dieu le mène.”

En présence de ces faits qui agitent l'Europe et dont nous ne pouvons prévoir les bien tristes conséquences, nous devons être dans la crainte, car il est facile d'y voir le doigt de Dieu qui conduit les événements “ vers le châtiement de cette Europe qui s'est rendue si coupable par son apostasie officielle et par toutes les iniquités qu'elle a commises et laissées commettre,” comme le disait il y a quelque temps un écrivain catholique, M. J. Chantrel.

Il n'est pas sans utilité de connaître les fautes graves dont l'Europe s'est rendue coupable, afin que nous ne nous rendions pas nous-même complices de ces mêmes fautes. On se flatte de n'avoir pas dans notre pays, de ces libres-penseurs, etc., qui ne cessent de persécuter l'Eglise, de ces hommes qui ouvertement, par leurs paroles ou leurs écrits dans les journaux, injurient tous les jours le Clergé : nous le souhaitons ; mais prenons garde qu'une aveugle sécurité nous conduise vers le chemin du libéralisme et nous empêche de rougir des actes anti-religieux

dont se rendent coupables les libres-penseurs de l'Europe, comme nous le démontre l'exposé suivant, que nous reproduisons des *Annales Catholiques*, sous le titre *Les péchés de l'Europe* :

“ Si la paix est le repos dans l'ordre, on peut bien dire que, depuis vingt ans environ, l'Europe ne jouit plus de la paix. Mais depuis le dernier traité de Francfort, qui a sanctionné la primauté d'une Allemagne conquérante, a confirmé l'abaissement et la mutilation de la France, rendue impuissante par ses discordes intestines, et a rompu cette ombre d'équilibre entre les diverses nations qui semblaient avoir survécu aux traités de Prague et de Vienne, conclus en 1866, la paix, c'est à-dire non le repos dans l'ordre, mais le repos des armes, a ressemblé au calme qui précède la tempête, puisqu'elle n'a été qu'un continuuel préparatif, de nouveaux troubles et de nouvelles guerres. Les années se sont passées au milieu d'une incertitude croissante, sans que personne ait pu se promettre que le feu de la guerre ou de la révolution n'éclaterait pas d'un jour à l'autre dans quelque coin de l'Europe. De là un trouble d'esprit incessant, une terreur panique, produite par chaque feuille s'agitant au souffle du vent. Le socialisme avec ses appétits monstrueux d'un côté, les gouvernements avec leur méfiance réciproque de l'autre, ont maintenu les peuples dans les angoisses de cet état qui n'est ni la guerre ni la paix, mais une trêve en grande partie stérile pour le bien, et seconde en maux nombreux. En somme, peuples et gouvernements vivent aujourd'hui dans la crainte et l'inquiétude, incapables de se procurer le repos dans l'ordre, qu'ils nous représentent cependant comme le plus grand avantage de notre civilisation. Au lieu de goûter ce fruit du paradis, ils ont bien plutôt souffert les peines des damnés.....”

“ L'Europe n'a plus de paix, parce que dans sa partie dirigeante, diplomatique, légale, officielle comme on le nomme, elle s'est abandonnée à l'impunité, et parce qu'elle a entraîné une grande partie des peuples dans ses orgies de désordre et d'apostasie. Dans cet excès qui renferme mille excès, le penseur chrétien voit la cause la plus universelle et la plus vraie de son état actuel ; dans les calamités et les catastrophes qu'elle redoute, il aperçoit un effet du remords semblable à celui qui ronge le cœur de l'individu impie et le tient dans une perpétuelle anxiété. On dirait que, sans pouvoir ni vouloir l'avouer, en raison de son endurcissement, cette Europe a le secret pressentiment des séaux que la justice divine lui réserve, et qu'à chaque instant elle s'attend à en être frappée.

“ Cela nous paraît encore plus évident depuis que l'incendie allumé en Orient a semé la terreur au centre, au midi et à l'occident. Il n'est pas un coin de notre Europe où l'on parle ou écrive d'autre chose que d'armées, de troupes, de flottes, d'alliances, de périls imminents et de l'incertitude de l'avenir. On dirait qu'un mystérieux séau est prêt à fondre sur chaque nation et que chaque gouvernement tremble de périr sous ses coups.

“ Et qui pourrait être exempt de ces terreurs. A considérer les choses au point de vue moral et divin, tout fait présager aujourd'hui des bouleversements et des ruines. C'est à bon droit que tremblent les pou-

voirs publics et les particuliers, les libéraux et les catholiques, les mauvais et les bons. De tous côtés apparaissent les signes que la coupe des iniquités de la Babel européenne est pleine jusqu'aux bords. Ce sentiment inné, que possède tout homme dans son cœur, (même celui qui fait profession d'athéisme), ce sentiment de la justice de Dieu qui, après avoir longtemps patienté, finit toujours par punir socialement les crimes sociaux des peuples et des gouvernements, se réveille partout et explique la conviction générale d'un prochain châtement.

" Au milieu de cette commune anxiété des âmes, nous pensons faire œuvre utile, en esquissant le tableau des principales scélératesses dont l'Europe s'est rendue coupable à la face de Dieu, et pour lesquelles elle sera, sans aucun doute, terriblement flagellée par sa colère. Que d'autres, à l'exemple du chien mordant la pierre qui lui a été lancée, sans s'inquiéter de la main d'où elle est partie, s'arrêtent à rechercher les causes de nos maux dans les intérêts, les rivalités, les appétits, les erreurs et les passions de tel ou tel Etat, de tel ou tel parti, de tel ou tel mode de gouvernement. Levant nos regards plus haut, nous voyons clairement ces causes dans les péchés sans nombre et sans mesure, qui se sont audacieusement accumulés pendant tant d'années, et, avec les philosophes catholiques, nous soutenons que c'est là l'origine des maux présents et des maux plus douloureux dont ceux-ci ne sont que les précurseurs.

" Voulant parcourir rapidement la série des péchés publics de l'Europe, nous devons nous restreindre aux principales catégories en général, non sans effleurer en particulier ceux de certains Etats, qui ont surpassé les autres en perversité.

" La guerre contre l'Eglise catholique, déclarée ouvertement, ou permise, ou tout au moins regardée avec indifférence, est la principale crime, racine de tous les autres, dont se sont rendus coupables tous les Etats d'Europe, sans exception, et qui provoque surtout contre eux le courroux céleste. Dans cette époque de notre siècle, qui prétend à une civilisation avancée et à une liberté illimitée, nous voyons l'abominable spectacle d'une licence effrénée concédée à toute erreur religieuse, tandis que, seule, la vérité catholique est cruellement persécutée. C'est au point que l'injustice légale et arbitraire contre les personnes, les choses et les droits de l'Eglise du Christ, est devenue la pierre de touche à laquelle on reconnaît la civilisation des Etats modernes. En conséquence, ceux-ci sont censés d'autant plus civilisés, qu'ils oppriment davantage le catholicisme par leurs lois et leurs actes arbitraires; qu'ils sapent avec plus de soin à rabaisser sa hiérarchie, à appauvrir son clergé, à entraver son culte, à rendre odieuses sa foi et sa doctrine.....

" Nous ne dirons rien des délits de tout genre qui augmentent en raison de ce débordement des passions populaires, favorisé par l'Etat, en particulier des vols et des suicides.

" Une autre source funeste de péchés, qui a été ouverte par les gouvernements des pays chrétiens d'Europe, c'est la perversion de l'instruction publique. Presque partout les Etats ont privé l'Eglise de la liberté d'instruire et d'élever les jeunes gens qu'elle

a admis dans son sein par le baptême, selon le droit et le devoir qui lui en ont été donnés par Dieu. Là même où cette liberté ne lui a pas été tout à fait ravie, elle est entravée de mille manières. En revanche elle est concédée dans la plus large mesure, à des maîtres impies et sectaires qui convertissent les écoles en laboratoires d'erreurs et de corruption. La sécularisation de l'enseignement et le divorce survenu entre l'instruction de l'Eglise et l'instruction de l'Etat ont eu pour conséquence que, dans les chaires publiques, on enseigne aujourd'hui légalement l'athéisme et le matérialisme. Dans les gymnases, les lycées et les universités, des professeurs payés par les gouvernements avec l'argent extorqué aux peuples chrétiens, enseignent à la jeunesse qu'il n'y a pas de Dieu, que, entre la brute et l'homme il n'existe qu'une légère différence, que l'Évangile est une légende, la foi en Jésus Christ une superstition, que l'immortalité de l'âme et la vie à venir sont des épouvantails poétiques, que le but de notre vie présente est la satisfaction des sens, et autres doctrines semblables qui, dans la pensée des gouvernements, doivent faciliter la substitution de l'Etat-Dieu au Christ Dieu. Et ils ne s'aperçoivent pas, les aveugles, qu'au fond ces doctrines infâmes ne tendent à autre chose qu'à substituer une anarchie bestiale à tout ordre humain et civil. Nous n'en voulons pour preuve que la foule des jeunes gens mal élevés et libertins qui sortent chaque jour de ces écoles, le congrès des étudiants qui, il y a peu d'années, s'est tenu à Liège, et les derniers actes des élèves de l'université de Paris, qui se sont hautement proclamés athés en religion, révolutionnaires et socialistes en politique.....

" Cette occupation de Rome, inexcusable devant le droit chrétien et devant le droit des gens, et qui cependant a été tant acclamée par les fauteurs de la civilisation nouvelle, que les puissances ont regardée d'un œil bienveillant ou intelligent, a été le sceau qui a authentiqué le trépas du droit public européen; mais en même temps elle a été une nouvelle dette énorme contractée par l'Europe envers la justice de Dieu. Et elle la paiera, *donec reddat novissimum quadrantem* (MATTH. v, 26) jusqu'au dernier centime; enfin, elle la paiera solennellement, comme Napoléon III qui a payé la sienne dans les humiliations et les douleurs de Sedan. Elle la paiera encore pour la gloire temporelle du Pape, qu'on a voulu abaisser et renverser, et qui finit toujours par voir ses ennemis sous ses pieds qu'ils se nomment rois, empereurs, républiques, peuples, hérétiques, ou mauvais catholiques.....

" Notre Europe n'eût-elle sur la conscience d'autre crime que celui d'avoir réduit notre Saint Père Pie IX aux conditions dans lesquelles il se trouve, c'en serait assez pour attirer sur elle, après l'ironie céleste qui la poursuit aujourd'hui, les coups redoutables qui, dans l'économie de la justice divine, la suivent toujours comme la foudre suit l'éclair. Mais à quoi ne doit-elle pas s'attendre, quand à ce crime vient s'ajouter la masse immense de tous les autres, qui se résument en l'apostasie la plus sacrilège que mentionnent les fastes du christianisme ?

" Lorsqu'il considère ce grand amas de péchés, celui qui a la foi ne pourra s'empêcher de craindre

les effets de l'indignation divine, et celui qui n'a pas la foi, mais qui croit cependant en un Dieu défenseur de la justice naturelle, doit admettre, si il est dans son bon sens, que tant de mépris pour la probité publique et privée attireront nécessairement sur l'Europe un châtiement exemplaire.....

"..... Qui oserait nier la très grave responsabilité envers Dieu, qu'a assumée notre Italie légale, par tout ce qu'elle a fait contre le catholicisme depuis dix huit ans que, par la grâce de l'étranger, elle est ce qu'elle est ? Et le gouvernement madrilène ne peut-il se vanter d'avoir légalement vendu l'unité religieuse de l'Espagne à des hérétiques étrangers qui, en échange, ont délivré un certificat de bons services aux ambitieux disposant du pouvoir ? Et la France n'a-t-elle pas aussi le mérite d'une obstination sans pareille dans ses désordres antichrétiens, quoi que placée depuis six ans sous la verge du Tout-Puissant qui ne cesse de l'affliger et de l'humilier pour la rappeler à son devoir ?

" Quelqu'un nous objectera peut être que nous raisonnons trop mystiquement ou tout au moins avec une théologie rigoureuse qui n'est plus de notre temps, puisque, au bout du compte, il n'y a plus de force humaine qui puisse résister à la marche du progrès et détruire les modifications qu'il a introduites dans l'harmonie des droits sociaux et des éléments de civilisation.

" Nous répondrons, en concluant, que notre raisonnement est fondé sur la réalité de certaines choses qui ne sont pas sujettes à changement, c'est-à-dire ni à des reculements ni à des progrès intrinsèques, parce qu'elles sont vraies toujours et en tout temps, parce qu'elles sont la révélation de Dieu et la loi de la nature. Nous pouvons assurer à nos contradicteurs que, de même qu'il n'y a pas deux Dieux, ni deux Christs, ni deux fois, ni deux décalogues, ni deux natures humaines, aucun progrès ne pourra faire qu'il n'y ait ni deux justices contradictoires, ni deux vertus contradictoires. Il est donc inutile de se flatter que Dieu se résoudra à garder comme juste ce qui est injuste, comme vertueux et méritoire ce qui est deshonnête et punissable. *Le droit nouveau* ne sera jamais admis dans les codes du Très-Haut dont la sainteté a été au plus haut degré outragée par ceux qui l'ont inventé et pratiqué.

" Quand on nous aura prouvé par les bons arguments que Dieu aussi s'est laissé entraîner par le cours du progrès moderne ; qu'il a sanctionné les récentes modifications du droit social, qu'il a reconnu la nouvelle harmonie des éléments de la civilisation, alors nous nous rétracterons et nous ferons l'apologie de notre très innocente Europe, bien digne d'entrer, en corps et en âme, dans les joies du paradis, sans passer par les flammes du purgatoire."

Au milieu de cette perversité qui se fait aporcevoir dans toutes les parties de l'Europe, les catholiques n'ont d'espérance et d'appui que dans Rome : ils tournent leurs regards vers le vénérable prisonnier du Vatican, pour y recevoir de sa bouche même des paroles de consolation et d'exhortation à la prière. De nombreux catholiques vont en pèlerinage jusqu'à la ville Eternelle ; ils se pressent de plus en plus nombreux autour du Saint-Père.

Le 5 octobre, c'étaient les pèlerins du diocèse de Nantes qui offraient à Pie IX, le témoignage de leur affection et

de leur dévouement ; le Saint Père a répondu aux adresses qui lui ont été lues :

" Si il est vrai, et on ne saurait en douter, que l'union et la concorde rendent les peuples vaillants et les remplissent de force et de vigueur, non-seulement pour résister aux attaques injustes des ennemis communs, mais encore pour les repousser et en triompher, il est également vrai que les millions de chrétiens catholiques qui combattent sous la bannière de Jésus-Christ ne peuvent manquer de remporter la victoire sur les nombreux ennemis qui les persécutent, à la condition de se tenir constamment unis et d'accord dans le combat.

" Et, en effet, ce grand mouvement même de continus pèlerinages me fournit un indice certain de l'unité qui régne parmi les fils de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique ; par leur concorde, ils se proposent aussi de resserrer toujours davantage, par les liens de la charité, les diverses nations, afin de combattre ainsi avec un plus grand profit l'hérésie, l'incrédulité, l'indifférence et la perverse volonté de concilier le Christ avec Bélial. Vous donc qui êtes venus vénérer les tombeaux des princes des apôtres, vous montrez assurément que par cet acte les liens qui vous unissent entre vous mêmes et qui vous unissent parcellément à tous les autres pèlerins qui vous ont précédés, accourant de toutes les parties de la terre, ainsi qu'à l'immense foule de leurs adhérents, puisque tous vous dirigez vos regards vers ce centre d'unité.

" Nous voyons de la sorte se vérifier l'accomplissement du divin précepte d'amour que nous avons médité dans l'évangile de dimanche dernier. Comme on demandait à Jésus-Christ quel était dans la loi le plus grand des commandements, il répondait qu'en raison de la dignité, de l'efficacité et de la grandeur, le commandement principal était d'aimer Dieu de toutes ses forces, de toute son âme, de tout son cœur, et que le second, semblable au premier, était d'aimer le prochain comme nous-mêmes. Dans le premier commandement il n'y a point de limite, de même qu'il ne saurait y avoir danger d'exagération ; et ceci est clair et évident, puisqu'on ne saurait excéder jamais on aimant Dieu, souverain dieu. Quant au second, nous serons toujours sûrs d'aimer selon le divin précepte pourvu que dans le prochain nous considérons l'image de Dieu. Or c'est l'accomplissement de ce double précepte qui dans le monde, constitue parmi les diverses nations cette concorde et cette charité que l'on ne trouve que dans la religion catholique.

" En effet, si je demandais ici à tous ceux qui ne sont pas avec nous, je veux dire aux hérétiques, aux protestants, aux schismatiques, aux incrédules et aux libres-penseurs, à toutes les sectes en un mot qui nous font une monstrueuse guerre, comme aussi à certains catholiques mal conseillés, si je leur demandais : Êtes-vous unis entre vous ? Ah ! ils ne pourraient me répondre qu'une seule chose : Nous sommes unis, mais seulement pour haïr et persécuter le catholicisme. Quant au reste, en effet, c'est une nouvelle Babel, une confusion telle que si, parmi nous, revenait ce grand auteur dont la France se glorifie à juste titre, est autour qui écrivit *l'Histoire des Variations*, il se verrait obligé d'ajouter encore quelques volumes pour compléter son œuvre telle que nous la voyons aujourd'hui.

" Gloire soit donc rendue à Dieu de ce que tant de millions de catholiques, unis et d'accord, respectent et considèrent ce Saint-Siège comme le centre de l'unité. En persévérant dans cette voie, il n'y a pas de doute que tous les ennemis de l'Eglise en France, en Italie, en Allemagne, en Amérique et dans tout le monde, seront troublés par l'as-

peut d'une aussi belle concorde dans l'Eglise de Jésus-Christ.

"Quand le jeune Roboam succéda à Salomon sur le trône de Jérusalem et qu'il fut appelé à ceindre son front de la couronne, les peuples du royaume demandèrent certaines grâces au nouveau roi, lequel avant de répondre, voulut prendre conseil des vieillards et des jeunes gens : heureux s'il eût suivi le conseil des premiers !

"Mais la discorde s'introduisit parmi les conseillers et ils se virent ainsi privés de cette union qui fait la force. Malheureusement Roboam écouta les pires de ses conseillers, et à la faveur de l'agitation causée par les diverses opinions, le tumulte éclata parmi le peuple, et ceci conduisit, par la permission de Dieu, à la perte que fit Roboam de la plus grande partie de son royaume.

"Oui, chers enfants, je le dis à vous ici présents, et je voudrais le dire à tout le monde : l'union fait la force. Que le monde nous regarde et qu'il nous reconnaisse pour disciples de Jésus-Christ, à cette seule marque du lien de l'union et de la charité : *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.*

"Adressons nous donc à Jésus-Christ notre avocat, afin qu'il renouvelle la prière qu'il fit lorsqu'il conversait avec les hommes sur cette terre : *Pater sancte, serva eos... ut sint unum.* Si dans ce nombre il est possible de comprendre les présents révolutionnaires, qui se vantent d'une folle philanthropie, ce sont les églises profanées qui le diront, les possessions sacrées dérobées, la haine contre les personnes consacrées à Dieu, et cette manie infernale d'affliger chaque jour l'Eglise par de nouveaux outrages et de nouvelles spoliations.

"Enfin, que Dieu daigne élever sa main pour vous bénir et que ce soit une bénédiction d'union et de concorde. Qu'il vous bénisse aussi dans vos familles et dans toutes les œuvres pies auxquelles vous êtes dévoués, afin que, par sa grâce et par vos labours, ces œuvres soient fécondes d'avantages pour le prochain. Qu'il vous bénisse en ce moment et à l'heure de la mort, pour que vous soyez rendus dignes et de l'en louer dans le ciel, pendant toute l'éternité."

— Les journaux catholiques qui se publient en France offrent de temps à autre à leurs lecteurs l'historique de nos principales fêtes religieuses, qu'ils accompagnent de précieuses réflexions; cette religieuse pratique se fait la veille ou le lendemain de la fête dont ils font mention. Nous empruntons à la *Nouvelle France* la plus grande partie de ce qui suit, sur la fête de la Toussaint et le Jour des morts.

Le 1er novembre l'Eglise célèbre la fête des Saints, ses véritables amis. Chaque jour est consacré à honorer un saint; mais comme le nombre de ces bienheureux, dépasse de beaucoup celui des jours de l'année, l'Eglise notre mère a voulu établir pour eux une solennité spéciale, nous montrant qu'elle n'en oublie aucun, et qu'au contraire ils sont tous l'objet de sa sollicitude, ce qui est une preuve irrécusable des bienfaits de cette Eglise à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

Les pasteurs de l'Eglise nous ont fait voir en ce jour qu'il n'était pas possible de trouver, hors de l'Eglise catholique, une telle masse de vertus, de charité, de dévouement, de services rendus à l'humanité, de services même rendus à la science que certains gens voudraient, même aujourd'hui, soustraire à l'autorité et à la surveillance de ceux qui ont la charge de nos âmes. S'il est vrai que les Alexandre, les César, les Napoléon ont été les instruments de grands mouvements imprimés à l'humanité, combien n'est-il pas plus

vrai de dire, aussi qu'les Saints, ces vrais grands hommes, ont été d'admirables instruments de progrès moral, par là même de véritables progrès dans tous les sens; aussi voyons-nous encore de nos jours les impies, sous le voile même de l'hypocrisie, essayer de nous soustraire à la constante vigilance de ceux qui veulent nous conduire sur la voie qu'ont suivie ces apôtres de l'Eglise catholique.

Dans ce jour si mémorable de la Toussaint, afin de retremper notre courage et de résister aux empiètements des ennemis de l'Eglise contre ce que nous avons de plus cher, qu'on se rappelle seulement, suivant l'invitation que nous en fait M..J. Chantrel, dans la *France Nouvelle*, qu'on se rappelle les apôtres, ces hommes extraordinaires dont la prédication a changé le monde, ces vierges dont les nobles combats ont relevé la femme et fait connaître à l'homme la supériorité de l'esprit sur le corps; ces figures colossales des Pères de l'Eglise, réunissant en eux, avec les plus sublimes vertus, toute la science de leur temps et la plus entraînante éloquence; ces fondateurs d'ordres religieux qui ont créé d'invincibles armées de travailleurs, de missionnaires et de savants; ces Papes, ces évêques, qui ont intrépidement résisté et qui résistent encore, jusqu'au martyre, jusqu'à l'emprisonnement même, aux plus orgueilleux tyrans et sauvé les droits de la conscience, la liberté des peuples, la sainteté du mariage, le droit d'enseigner dans les familles et dans les écoles les saines doctrines de notre religion; ces héros de la charité qui se sont sacrifiés au milieu des pestes et des maladies contagieuses qui se font sentir de tant à autres dans le monde; de ces héros qui ont trouvé des consolations pour toutes les misères, et qui ont, eux aussi, comme St. Vincent de Paul, créé ces armées de vierges qui renouent à toutes les joies de la famille, pour se faire les mères et les sœurs des affligés, en se faisant les épouses de Jésus-Christ; de ces Sœurs de la charité que l'on pourchasse aujourd'hui de certains pays. Ce sont des légions innombrables de héros, c'est bien cette foule immense que personne ne peut compter et que St. Jean contemplait dans l'île de Pathmos, qui encore aujourd'hui souffrent persécution de la part des ennemis du catholicisme! En dehors de la sainte Eglise, on cite çà et là quelques hommes généreux, quelques femmes dévouées, dont les noms brillent d'autant plus qu'ils sont plus isolés; dans la Sainte Eglise de Dieu, les noms se multiplient tellement qu'on ne peut les connaître tous; les notes de vertu, de dévouement, de charité, sont si multipliées de la part de ceux qui marchent sur la voie des Saints, qu'ils paraissent ordinaires, et nous assistons ainsi, comme à une chose toute naturelle, à ce spectacle merveilleux de milliers et de milliers d'hommes et de femmes qui ne vivent que pour Dieu et pour leurs frères, spectacle que n'a jamais connu le monde païen et qui ne se voit qu'au sein du catholicisme dont heureusement nous sommes les membres et les enfants.

Quant à nous qui avons été créés pour devenir des Saints, voulons nous jouir de la récompense accordée aux Eus, dont nous fêtons il a quelque temps le triomphe? aimons les Saints, lisons leur vie et imitons leur exemple. Du sein de la Céléste-Patrie, ces élus du Seigneur nous disent : "Nous fûmes ce que vous êtes, voyez ce que nous sommes."

Le jour des morts.—Si nous regardons autour de nous, nous voyons s'accumuler partout des ruines de toutes sortes : ruines des croyances religieuses, ruines des sociétés les mieux constituées, ruines des pouvoirs en apparence les plus solidement établis; mais devant nous, et en dépit de

nous, la mort seule reste debout et jette l'effroi dans notre âme.

Aujourd'hui chacun croit en soi, et nous nous accordons toute l'aisance possible; avec un peu d'or, on délabousse la vertu et l'honneur: De nos jours, on ne respecte plus les cheveux blancs du vieillard; on méprise le caractère sacré du prêtre sans se soucier de sa puissante intervention, sans songer que sur notre lit de mort nous aurons besoin de ses consolations et de son encouragement; on ne lui doit rien, cela suffit pour le couvoyer hardiment. Mais paraisso la mort; même voilée par un cercueil, on s'empresse de mettre chapeau bas, on fait silence, on se range sans bruit pour la laisser passer.

A quoi donc la mort doit-elle un aussi puissant prestige? Un poète tragique l'attribue à sa voix de fer; quand elle se fait entendre, le tumulte du monde s'apaise et disparaît.

Nous autres chrétiens et catholiques, nous savons que la mort est la messagère de Dieu, à ce titre écoutons les enseignements qu'elle nous offre en ce jour et surtout sachons mettre à profit les instructions que son éloquente muette nous donne.

On rapporte que dans l'ancien temps, chez nos ancêtres, on rencontrait à chaque instant les constantes préoccupations de la mort, on ne semblait vivre alors que pour mourir, on se retirait de bonne heure de la vie active, non pour jouir, mais pour mieux se préparer au terrible passage du temps à l'éternité. Avec le superflu de sa fortune on fondait des hôpitaux, des aumônes perpétuelles et une foule d'œuvres pies dont les nécrologes d'alors nous donnent encore aujourd'hui la longue et édifiante énumération.

Les titres de ces fondations portaient presque tous cette condition expresse stipulée et répétée à dessein dans le corps de l'acte: *Afin qu'après ma mort Dieu ait pitié de mon âme.*

Il est vrai que sur la pierre des tombeaux l'on ne gravait point de ces éloges fastueux, de ces regrets profanes, de ces phrases banales qui surchargent aujourd'hui les épitaphes, mais on y trouvait de saintes aspirations, des espérances pour l'avenir: *Ci git... dans l'attente de la vie éternelle!... Ci git... dans l'espoir de la vie éternelle!...*

Les testaments commençaient presque toujours par cette formule chrétienne, comme encore de nos jours: *Je lègue mon âme à Dieu et mon corps à la terre, en attendant la résurrection.*

Cette préoccupation de la vie future, cette puissante et salutaire pensée de la mort, se traduisait surtout avec une saisissante expression le *Jour des morts*, qui depuis près de six siècles, se célèbre le lendemain de la Toussaint.

Dès la veille, immédiatement après l'office des vêpres du jour, les autels étaient couverts d'un voile noir; les cimetières étaient ouverts à la piété des fidèles; le soir de la Toussaint commençait le chant de l'Office et les chants lugubres des morts, au milieu d'une foule recueillie.

Aux temps reculés, des ocleros attachés à chaque Eglise, recevaient des dons spéciaux pour passer la nuit des morts dans l'Eglise même ou sur les tombeaux des cimetières.

Dans certaines provinces, avant de quitter l'Eglise, chaque fidèle sonnait la cloche à tour de rôle, comme pour payer un tribut personnel aux morts qui lui étaient chers; puis, au retour de l'office, pendant que le glas des morts et les tintements funèbres se mêlaient au premier silence de la nuit, chaque famille groupée autour du foyer domestique, récitait, présidée par le chef de la famille, les sept psaumes de la pénitence et le *De profundis*; au dehors, le clocheteur des trépassés passait dans le chemin en agitant

lentement une clochette et faisait entendre, par intervalles, ce chant lugubre:

Réveillez vous, gens qui dormez;
Priez Dieu pour les trépassés.

Le lendemain, tout le monde en grand deuil, se réunissait à l'église autour d'un modeste catafalque, élevé au milieu de la nef.

Dans plusieurs églises, au moment de l'Offertoire, une femme, vêtue de noir et la tête couverte d'un long voile de crêpe, se présentait à l'Offrande avec un pain et du vin; le prêtre bénissait cette offrande, c'était le pain et le vin des morts dont on faisait l'aumône aux pauvres.

Aujourd'hui la plupart de ces pieuses pratiques sont tombées en désuétude, mais la fête des morts n'en subsiste pas moins. La dévotion pour les trépassés n'a point cessé d'être fervente dans notre pays.

Après les grandes fêtes solennelles, la fête du 2 novembre est sans contredit la plus universellement célébrée; en ce jour tout le monde s'humilie, tout le monde se souvient de ses morts, tout le monde prie pour eux, le monde n'est plus de ce monde, il donne la main à la mort, il cause avec elle, il l'interroge, il prend ses conseils et ses enseignements.

Suivons la foule qui s'achemine lentement vers la demeure des morts, pénétrons avec elle vers une tombe qui nous est chère, dans laquelle repose soit un époux, une épouse, un père ou une mère, gisant au milieu de plusieurs générations de corps humains, dans cette vaste communauté où le grand est couché à côté du petit, république de parfaite égalité, dit l'immortel Chateaubriand, où l'on n'entre point sans ôter son chapeau, sans réciter une prière.

Mais avançons de quelques pas dans ce monde des tombeaux. Nous voici en face de la Croix à l'ombre de laquelle dorment les hôtes du cimetière; elle semble nous dire: *Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.*

Vit on jamais éloquent plus persuasive et plus consolante que celle de la Croix devant un cercueil et des tombeaux. N'ayez pas peur, nous orio-t-elle, *nolite timere*: la tombe est le berceau de l'immortalité; lovez la tête et regardez: vos amis, vos enfants, vos épouses, votre mère, votre père, n'ont laissé ici que leurs dépouilles mortelles; ils avaient foi dans Jésus-Christ, et Jésus-Christ c'est la résurrection et la vie!... Admirable! mille fois admirable la religion qui console ainsi, qui donne à nos affections, à nos amitiés une durée qui s'étend par delà la vie terrestre. Sois donc bénie par tous les hommes ô sainte foi catholique! toi seule peut faire entendre sur les tombeaux ce chant de l'éternelle espérance:

O mort, où est ta victoire?

O mort, où est ton aiguillon?

Nous conservons quelques-unes des pieuses pratiques que nous ont légué nos ancêtres. Peussent-elles se perpétuer avec autant de zèle qu'en montraient nos parents afin qu'à notre tour, lorsque notre corps reposera dans le cimetière, on ne soit point mis en oubli. Pour nous servir d'exemple qu'on se rappelle de temps à autre combien nos parents mettaient d'empressement à offrir les prémices de leurs récoltes, soit en sucre, soit en beurre, soit en grains ou en produits de pêche, on les mettant en vente à la porte de l'église, dans le but de faire dire des messes pour les *bonnes âmes*; nous le disons à regret, cette pieuse coutume de prêter du soulagement à ceux qui nous sont chers et qui ont besoin du secours de nos prières, ne se fait pas avec autant de zèle qu'autrefois; et aussi fréquemment. Si nous donnons

l'exemple de cet oubli à nos enfants, peut être que ceux-ci à leur tour ne se croient pas autorisés à nous accorder ce secours si effioaso au soulagement des bonnes âmes.

Si toutefois nous voyons à regret disparaître de pieuses traditions concernant la mémoire que nous devons aux morts, nous en voyons surgir de nouvelles adoptées déjà dans quelques pays de l'ancien monde, notamment à Rome : celle de voir s'ériger, dans nos cimetières, le Chemin de la Croix. Pussions nous adopter cette religieuse idée qui a été suggérée dans notre Pays par Mgr. l'Archevêque Bourget. La paroisse de N. Dame de Lévi a tout récemment fait mettre un Chemin de Croix dans son cimetière ; espérons que la plupart de nos paroisses suivront cet exemple. L'entretien de nos cimetières devrait être de notre part l'objet de notre plus scrupuleuse attention ; rien ne saurait mieux orner la tombe de ceux qui nous sont chers que de remplacer les mauvaises herbes que l'on y voit pousser par des bouquets ou la plantation d'arbres, tel que le saule-pleureur qu'il nous serait facile de nous procurer au Village des Aulnaies, chez M. Augusto Dupuis pépiniériste.

Mettons autant d'empressement à orner la demeure des morts que nous en mettons à embellir nos propres habitations.

Alimentation du bétail au moyen de la betterave à sucre

Ceux qui ont cultivé la betterave à sucre auront une preuve de l'efficacité de cette racine, comme nourriture donnée aux animaux, en lisant l'article suivant du *Rural New-Yorker* dont nous empruntons la traduction à *La Culture*, publiée par M. Théodore Brin à Montréal. Ce Monsieur est un juge compétent des avantages que l'on pourrait retirer, de toutes manières, par la culture de la betterave à sucre, puisqu'il en a fait le sujet d'une longue étude et de précieuses observations, si nous en jugeons par son *Traité sur la fabrication du sucre de betterave* que l'on peut se procurer pour dix centins, en s'adressant au Bureau de *La Culture*, à Montréal.

Voici ce que dit le *Rural New-Yorker* en réponse aux *Notes d'un naturaliste* :

"En parcourant l'article de votre numéro du 1er janvier, intitulé : *Notes d'un naturaliste*, je trouve qu'il se plaint d'une diminution d'au moins 50 pour cent dans le rendement de ses vaches laitières par suite de leur alimentation au moyen de la betterave à sucre, et il demande si cette racine convient pour la nourriture de ces animaux.

"Pour ma part je n'hésite pas à répondre oui. Elle pousse, plus que toute autre racine que j'aie jamais cultivée, à l'exception toutefois des panais, à une abondante production de lait riche ; elle laisse spécialement bien loin derrière elle le turneps (navet) ce qui est exactement le contre-pied des expériences de votre correspondant en fait d'alimentation. Il doit s'en prendre pour son insuccès à autre chose qu'aux betteraves mêmes, et je suis heureux de le constater, car, depuis plus de 30 ans que je n'ai cessé de cultiver la betterave à sucre et que j'en use largement, soit à l'état vert, soit cuite, dans l'alimentation de toutes mes espèces d'animaux domestiques, à l'exception toutefois des chevaux soumis à un trop rude labour, je n'ai qu'à me féliciter des effets qu'elle a toujours produits en eux.

"Pas plus loin qu'en novembre dernier, nous nous aperçûmes que la vache destinée à l'approvisionnement quotidien de notre famille accusait une diminution de lait, malgré le régime auquel elle était soumise : sa nourriture consistait en foin avec ration supplémentaire, soir et matin, d'un mélange par moitié de farine de blé d'inde et de son, le tout additionné d'une mesure de farine de graine de lin. Je fis suspendre l'usage de cette nourriture mouluë, et à sa place, j'ordonnai d'administrer à la bête, soir et matin, un quart de minot de betterave à sucre. Ce changement amena une augmentation dans le rendement du lait, et en quelques jours, il était devenu le même qu'au temps où la

vache était au pâturage et avant qu'elle ne fût remise en stabulation, au régime de soin et de la nourriture mouluë.

"Les betteraves doivent être une nourriture supérieure pour toutes les espèces d'animaux domestiques, et spécialement pour ceux qui donnent du lait, et ce, à cause de l'abondance de leur jus sucré ; leur valeur nutritive doit varier avec leur richesse en sucre. Je m'en rapporterai à ce sujet aux différentes analyses qui ont été faites récemment en Angleterre et que mentionne la *Rural Gazette* de Londres, dans son numéro du 3 de janvier, pages 24 et 25. Ces analyses accusent une richesse en matières solides variant 7 à 14 pour cent du poids de la betterave. Sous notre climat plus sec et plus chaud je suppose que le rendement en sucre et en matières solides serait supérieur encore, mais cela dépend surtout du volume de la betterave et de qualité du sol. Pour produire des racines de première qualité, il ne faut pas les cultiver dans un terrain trop riche, comme les dépôts de rivières ou le sol de nos plus riches prairies, et il ne faut pas trop charger de fumier un sol pauvre : circonstance qui doit être importante ; il faut les cultiver assez rapprochées l'une de l'autre et elles ne doivent pas dépasser le poids de 5 ou 6 livres chacune. Je les préfère moins volumineuses encore, disons du poids de 4 ou 5 livres en moyenne. Je ne donnerais pas un sou par minot pour des betteraves monstres pesant 15 à 20 livres chacune. J'ai cultivé isolément et par fantaisie quelques betteraves de ce poids, et je les ai trouvées, pour l'alimentation du bétail, bien inférieures aux copeaux de chêne blanc. Le fait est que ni mes porcs, ni mes moutons, ni mes vaches ne voudraient y toucher, alors même qu'on les leur offrirait entées ou crues, et aussi longtemps qu'ils trouveraient d'autres choses à manger. Quant aux betteraves de forme convenable, elles sont dévorées avec avidité et elles nourrissent les animaux qui s'en nourrissent à la graisse ou font augmenter leur rendement en lait.

"Je conseille à votre *Naturaliste* d'essayer encore une fois de nourrir ses vaches avec la betterave à sucre, mais d'avoir l'œil à ses expériences, et non de s'en rapporter à quelque autre personne étrangère, comme qui dirait à son domestique, soit John, soit Jacques ou William, qui ne manqueraient pas de commettre quelque erreur de part ou d'autre.

Salaison et usage des feuilles de betterave

L'extension que devra prendre dans notre pays la fabrication du sucre de betterave, si nous en augurons par les essais sur la culture de la betterave qui ont donné d'heureux résultats, soit par la grande quantité de production et par la qualité saccharine de la betterave, joints aux précieux encouragements de notre Législature Provinciale, fournira, disons-nous, un nouvel et précieux aliment pour la nourriture de nos bestiaux.

Nous ne doutons pas qu'à l'heure qu'il est un grand nombre de nos cultivateurs ont à leur disposition une certaine quantité de betteraves, et qu'il leur importe d'en tirer tout le parti possible, même des feuilles s'il en est encore temps.

L'arrachage de la betterave commence généralement vers la mi-septembre et finit ordinairement vers la fin d'octobre. Ce temps est insuffisant pour faire consommer au fur et à mesure l'immense quantité de feuilles que l'on retire de la betterave.

Nous croyons utile de dire ici ce qui se passe au moment de l'arrachage.

Aussitôt déplantées, les betteraves sont coupées au sommet de manière à laisser les feuilles attachées à une petite partie de betterave, qu'on nomme le *collet*. Après cette opération, les racines sont recueillies et mises en tas ou en silos ; une faible partie des verts est conduite à la ferme pour la nourriture des bêtes à cornes ; l'autre partie reste sur le champ et est livrée aux moutons. La quantité la plus considérable est foulée aux pieds par ces animaux et pourrit sur terre.

La grande quantité de verts de betterave, qui se trouve ainsi perdue pour la nourriture des bestiaux fit concevoir l'idée à un agriculteur cultivant la betterave sur une vaste échelle, M. Rohart d'Avion, de les saler et de les mettre en fossés, dans le but de les donner aux bestiaux, pour la consommation d'hiver.

Cet habile agriculteur tenta d'abord de saler ces verts dans de grands tonneaux ; mais l'eau de végétation n'ayant pu filtrer à travers les parois, les fit pourrir en fort peu de temps.

Loïn de le décourager, l'insuccès ne fit qu'augmenter le désir qu'il avait de réussir. L'année suivante des expériences furent faites sur une échelle beaucoup plus grande. Quelques cents livres de verts furent salés et mis dans des grandes fosses avec le plus grand soin ; au bout de quelques mois M. Rohart eut la satisfaction de voir sa persévérance couronnée d'un plein succès.

Les verts salés sont de couleur feuilles mortes ; ils ont conservé peu d'humidité. Les bestiaux en sont tellement avides qu'ils quittent toute nourriture sèche, et même la pulpe, pour cet aliment.

La préférence bien marquée que ses bestiaux montrèrent pour cette nourriture, détermina M. Rohart à faire saler, l'année suivante, une plus grande quantité de verts, et les mettant dans différentes fosses.

La salaison réussit parfaitement dans ces différentes fosses ; pas une ne fut gâtée.

Malgré un succès si complet, cet habile cultivateur eut le sort de tous les innovateurs : il fut blâmé par le plus grand nombre et applaudi seulement par les véritables amis du progrès.

Quoiqu'il en soit, ce nouveau système de conserver des aliments qui restaient jusque-là perdus pour les bestiaux eut du retentissement. Plusieurs des cultivateurs des départements voisins d'Avion se rendirent chez M. Rohart, afin d'étudier les moyens que celui-ci employait pour la salaison des feuilles de betterave ; plusieurs les ont mis en pratique et ont parfaitement réussi.

M. Rohart possède 80 vaches à lait d'une beauté remarquable. Ces vaches reçoivent l'hiver un et quelquefois deux repas par jour de cette nourriture conservée, qu'elles mangent avec avidité et qui contribue, comme il le rapporte lui-même, à entretenir ses animaux en santé. Plusieurs de ceux qui ont fait usage de ces verts salés ont remarqué que le lait augmentait avec cette nourriture, et que le beurre provenant de ce lait conservait toutes les qualités du beurre de l'été.

D'un autre côté, on a remarqué aussi que la pulpe de betterave, donnée conjointement avec les verts conservés pousse davantage à la graisse, mais ne donne jamais autant de lait ni un beurre d'aussi bonne qualité. Il y a plus, les veaux nourris avec le lait provenant de vaches qui mangent des verts salés vivent très-bien, tandis qu'il est impossible d'élever ceux nourris avec le lait des vaches qui mangent de la pulpe.

Nous croyons que ces faits démontrent suffisamment la bonté de cette nourriture.

Passons à l'ensoulement

Les fosses pour la conservation des feuilles de betterave doivent avoir 12 à 15 pieds de largeur sur 6 à 8 pieds de profondeur. Ces fosses sont ordinairement faites dans le champ même qui a fourni les racines ; on doit avoir soin de les faire le plus près possible des chemins.

Pour que la réussite soit certaine, il faut :

1o. Que la salaison ait lieu dans un temps sec ;

2o. Que les verts soient bien éparés et bien tassés par couches successives de 1 pied à 1½ pied d'épaisseur. La couche inférieure devra être la plus épaisse, et les autres diminuer jusqu'aux dernières ;

3o. Que la quantité de sel à répandre sur chaque couche soit calculée de manière à ce qu'il y en ait d'une chopine à 3 demiers par 3 pieds cubes de verts. On conçoit que les couches inférieures recevront le sel dessous des couches supérieures.

Les couches de verts peuvent être élevées à 3 pieds et même 6 pieds au-dessus du niveau du sol ; mais soit que le tas dépasse en effet ce niveau, soit qu'on s'arrête à la surface du sol, il est indispensable de couvrir de terre, de manière que l'air ou la gelée ne puisse y avoir aucun accès. On comprend que malgré tous les soins que l'on pourrait prendre pour bien tasser les couches, il est impossible d'éviter les fissures qui se font par suite de la réduction de volume qui a lieu du cinquième au dixième jour. A ce moment, en effet, les nervures des feuilles perdent leur élasticité ; l'eau de la végétation se sépare des verts et est absorbée par les parois des fosses ; il est donc indispensable de faire boucher souvent les fissures qui se forment à la surface. — C'est parce qu'ils ont négligé ces soins que plusieurs cultivateurs n'ont pas réussi les salaisons qu'ils ont tentées.

Ce que nous venons de dire relativement à l'eau de végétation qui est absorbée par les parois de la fosse explique suffisamment le désavantage d'immenses fosses construites en bonne maçonnerie ; les cultivateurs qui ont fait usage de semblables fosses ont remarqué que l'eau se rendait à la partie inférieure et pourrissait tous les verts en contact avec elle. Il n'en est pas ainsi des fosses faites en plein champ, où l'eau est absorbée.

Ordinairement on obtient 18 à 20 pieds cubes de verts de betterave, de la récolte d'un quart d'arpent. La main-d'œuvre et le sel compris, n'entraînent pas à une forte dépense.

La quantité de verts salés à donner aux bestiaux est proportionnée aux ressources de la ferme. Il est bien entendu que cette nourriture ne sert pas seule à leur alimentation ; et que l'on donne en même temps soit du foin si les bestiaux sont à lait, soit des légumes s'ils sont en graisse.

La salaison n'est pas seulement applicable au verts de betterave ; elle peut l'être également aux plantes provenant des prairies artificielles. En effet, M. Rohart rapporte avoir parfaitement conservé dans les fosses le produit de trois arpents en luzerne, qu'il a fait consommer à ses bestiaux pendant l'hiver ; on se ferait, dit-il, difficilement une idée de l'ardeur avec laquelle les animaux appètent cet aliment, et des bons effets qu'il produit sur la qualité du lait et du beurre.

Les concours des Sociétés d'Agriculture

Comme nous le disions il y a quelque temps, les Sociétés d'Agriculture ont pour mission d'entretenir sans cesse l'émulation des habitants des campagnes. Un grand nombre d'entre elles s'acquittent de cette mission de façon à mériter tous les suffrages ; on ne saurait alors donner trop de publicité à leurs travaux, qui contribuent pour une si large part au progrès agricole ; de même que nous nous ferons un devoir d'offrir à la considération des Sociétés d'Agriculture de notre Province quelques-uns des programmes adoptés par les sociétés d'Agriculture des autres pays.

Nous croyons utile de faire connaître une partie du programme de la Société d'Agriculture du département de la Marne, en France, afin qu'il serve de modèle à nos sociétés d'Agriculture qui seront heureuses d'entrer dans une voie aussi féconde.

« Une médaille d'or de \$60 sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels seraient les moyens les plus efficaces et les plus propres à mettre en pratique pour : 1o. retenir à la ferme les fils et les filles des cultivateurs ; 2o. empêcher l'émigration des agriculteurs et des ouvriers des campagnes ?

« Une médaille d'or de la valeur de \$20 sera décernée à celui qui aura introduit dans la campagne une industrie pouvant occuper ses bras pendant les temps de chômage.

« Une médaille d'argent sera décernée à l'instituteur qui aura ouvert, avec l'approbation de l'autorité, une école d'adultes dans laquelle les notions d'agriculture et d'horticulture applicables à la localité auront été enseignées avec le plus de succès. »

Nous regrettons que la Société d'Agriculture de la Marne n'ait pas attaché une plus grande importance à l'enseignement agricole donné aux adultes, et qu'elle ait été parcimonieuse au point de n'accorder qu'une médaille d'argent à l'instituteur, au lieu de lui donner une médaille d'or.

« Une médaille d'argent sera décernée aux villages du département qui auront le mieux entretenu leurs chemins vicinaux. »

Ce serait dans nos localités une innovation des plus utiles que d'offrir un pareil encouragement pour le bon entretien de nos routes ; en certains endroits, ce ne serait pas trop que d'offrir une médaille d'or, tant le besoin de bien entretenir les chemins se fait sentir.

« Une médaille d'or de la valeur de \$20 sera accordée au propriétaire ou au constructeur qui aura contribué à donner aux habitations ou bâtiments ruraux les dispositions les plus convenables, sous le double rapport de l'hygiène et des besoins des localités. »

Enfin « une médaille d'or de la valeur de \$60 sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : Rechercher quelle peut être sur la société l'influence des témoignages de

respect et de vénération accordés à la vieillesse."

Stimuler l'amour du sol chez les enfants

Tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'agriculture voient toujours avec le plus profond regret les enfants de nos cultivateurs laisser un grand nombre de foyer paternel, dans le but de se soustraire aux travaux des champs pour lesquels ils n'ont que du mépris; l'état du cultivateur étant suivant eux, un métier qui ne convient qu'à un mercenaire; nous les voyons, ces jeunes gens, se rendre en grand nombre dans nos villes, y courir les chances d'une mauvaise comme d'une bonne fortune, soit dans le commerce ou l'industrie. Ceux qui s'occupent de l'avenir des parents de notre agriculture, ont suggéré de nombreux moyens pour faire cesser cette désertion de nos campagnes, et le mal n'en est pas moins grand encore aujourd'hui.

Laissons en ce moment parler un jeune enfant de seize ans, qui, lui, a reçu les bienfaits d'une éducation agricole et a été initié à l'enseignement de tout ce qui peut former un bon cultivateur. grâce au soin intelligent d'un père qui a su implanter dans le cœur de son enfant l'amour du sol. Cet enfant, encore jeune, gémit sur le sort de ses nombreux compagnons qui n'ont que de l'aversion pour l'agriculture, et il veut se faire l'avocat de leur cause, en suggérant des moyens propres à les retenir sur le sol de leur père.

Voici ce qu'écrivait ce jeune homme, dans un journal d'agriculture publié à New-York, l'*American agriculturist*:

Cette question de la désertion des campagnes par les fils de nos cultivateurs a été longuement discutée par nos écrivains en agriculture, sans résultat apparent. A-t-on traité ce sujet au véritable point de vue de la jeunesse? pas que je sache. Et bien, malgré mes faibles capacités et mon jeune âge, je veux aussi prendre part à cette question qui intéresse à un haut degré l'avenir prospère de notre agriculture.

Ce qu'il nous faut, à nous enfants, c'est que nos parents nous apprennent de bonne heure, pendant notre enfance, à aimer et à chérir le sol que nos ancêtres ont arrosé de leurs sueurs; c'est qu'ils nous donnent eux-mêmes l'exemple du travail, d'un travail raisonné et intelligent; plus encore, qu'ils nous accordent quelques profits dans leurs travaux, afin de stimuler notre zèle et notre courage. Nous ne sommes que des enfants, et comme tels nous devons être traités.

Loin de là, que voit-on le plus souvent sur une ferme où le père requiert le service de ses enfants, dès l'âge de 10 à 15 ans? Nous les voyons, ces pauvres enfants, soumis à un rude labeur, tandis que le père est chez le voisin, à fumer la pipe, ou s'absente même pour plusieurs jours dans le but d'aller sur nos marchés vendre quelques produits qu'il aurait facilement pu offrir chez les marchands du village. Arrive-t-il à son champ, il n'a que des reproches à adresser à ses enfants sur la manière dont l'ouvrage a été exécuté; car il aurait voulu qu'ils eussent fait ces travaux aussi bien que lui, sans être renseignés sur la manière de les exécuter. "Lâches, leur dit-il, comment, à votre âge, vous ne pouvez rien faire de bon; lorsque j'étais jeune, il n'y avait pas d'ouvrage que je ne puisse bien exécuter; mon père n'était pas à la peine de m'en montrer." Il en est ainsi pour tous les travaux, jusqu'à ce qu'enfin l'enfant, las de patience, se décide à prendre le chemin d'une ville voisine ou des États-Unis.

Véritablement, sous un maître aussi peu prévoyant, comment un jeune enfant peut-il s'attacher aux travaux de la ferme? L'enfant demande à être encouragé; intéressez-le aux différents travaux de la ferme. Au lieu de le traiter d'ignorant, donnez-lui des renseignements sur les différents ouvrages qu'il aura à exécuter; plus encore, faites-lui entendre qu'il sait quelque chose sur la manière de cultiver; donnez à chacun de vos enfants un coin de terre à cultiver, et que ce soit le meilleur terrain que vous ayez, afin de l'encourager par le grand revenu qu'il pourrait en retirer. S'il lui arrive de vous faire quelques suggestions sur la manière de cultiver, appréciez-en le mérite: de cette manière l'enfant, s'il sait lire, aura recours à des traités d'agriculture, vous demandera même de souscrire à un journal d'agriculture, dans le but de se perfectionner davantage sur la manière de cultiver son champ.

Que l'on accorde à l'enfant le soin d'une vache et de quelques

autres bestiaux, s'il peut raisonnablement en avoir soin; qu'ils soient même sa propriété et que le profit qu'il en retirera serve à augmenter ce troupeau, ou, s'il est assez nombreux qu'il applique ce profit à l'amélioration de son coin de terre; que le père même permette d'agrandir la partie que l'enfant cultive en lui vendant un ou deux autres arpents de terre, exigeant que l'enfant paie la rente du terrain avec ses profits. Mais, comme le font quelques cultivateurs, n'allez pas demander à l'enfant l'argent qu'il aura réalisé, pour le remettre dans votre poche, sous prétexte que plus tard la ferme lui reviendra; peu d'enfants souffriront de cela, car ils aimeront mieux recevoir une piastre de suite, que 20 ou 30 piastres dans dix ou quinze ans.

Le père, en accordant à son enfant de tels moyens d'encouragement, lui aura inculqué le goût du travail et lui fournira l'occasion de faire des économies. Ce sera pour le pays un cultivateur de plus, un cultivateur intelligent, instruit et laborieux.

Telles sont les vues d'un jeune homme sur cette question aussi importante; elle mérite une sérieuse considération de la part des parents qui désirent faire de leurs enfants, de bons cultivateurs.

Ceci nous rappelle un fait bien digne d'être cité, et qui pourrait servir d'exemple à plusieurs cultivateurs:

Dans un endroit assez rapproché d'ici, réside un cultivateur même très-riche, ayant plusieurs enfants, entre autres des filles. Ce père de famille s'est appliqué à faire donner à ses enfants, surtout à ses demoiselles, une instruction suffisante pour pouvoir se rendre compte de l'économie intérieure d'une maison. Dès qu'elles étaient sorties de l'école, il les initiait surtout aux différents travaux de la ferme, tels que le soin de la basse-cour, la fabrication du beurre, des étoffes, etc., et pour les encourager davantage à ces différents travaux, il leur accordait à chacune, une part dans les profits. Il leur donnait encore le soin d'une vache, et le profit qu'elles en tiraient servait à l'achat de leur toilette; il en était ainsi pour tous les travaux: chacun des enfants y trouvait l'occasion de stimuler son zèle par la part de profits qui devait lui revenir. Ainsi, outre l'avantage d'avoir fourni à la maison des revenus assez considérables et augmenté la dote qui devait revenir à ces filles habituées au travail, de jeunes cultivateurs trouvèrent en elles de bonnes ménagères. L'expérience a prouvé que le père avait bien raison d'en agir ainsi, car ses gendres s'enrichissent, grâce à l'économie et aux soins vigilants de jeunes épouses qui surveillent avec avantage et profit les travaux de la maison et de la basse-cour.

Perte d'une partie des fumiers de fermes

La question des engrais ne peut revenir trop souvent sur le tapis; sous quelque forme qu'on la présente, elle doit avoir pour le cultivateur toute son utilité. En France les Sociétés d'agriculture en font le sujet de leur constante préoccupation. Voici un mémoire présenté à une société d'agriculture par un de ses membres. Nous en détachons une partie pour l'offrir à la considération de nos lecteurs.

1. *Perte volontaire.*—1o. Il est certain que par insouciance on laisse perdre bien des débris de paille, de plantes, de feuilles, de broussailles, de gazon et autres. Si ces matières étaient ramassées, mêlées aux déjections de toute espèce de personnel de la ferme, que l'on perd le plus ordinairement, et jetées dans un trou pour recevoir en même temps les eaux qui s'échappent des tas de fumier ou basses-cours et s'écoulent le plus souvent dans les chemins, on aurait en peu de temps et sans frais un bon engrais.

2o. Les fumiers placés dans les cours sont presque toujours à la portée des volailles qui les grattent, les éparpillent au grand air et sous le soleil.

3o. Dans les écuries même, le fumier est laissé trop longtemps; il fermente et perd par l'évaporation une grande partie de ses gaz, dont on ignore l'existence et la valeur fécondante. Par exemple, l'odeur qui sort du fumier, c'est l'ammoniaque qui la produit en se répandant dans l'air; l'acide carbonique se dégage et s'échappe de même. Et bien, ces deux gaz constituent le principal mérite du fumier. S'ils s'évaporent, le fumier s'affaiblit et perd son activité; de plus, ces gaz corrompent l'air et nuisent aux bestiaux et aux personnes: double motif, consé-

quement. d'en empêcher l'évaporation. Un moyen très-simple, c'est de jeter quelques poignées de plâtre sous les bestiaux dès que l'odeur devient trop forte, c'est-à-dire au moins tous les deux jours. Les mêmes gaz sortent pareillement des tas de fumier; on les retient en saupoudrant les tas d'un peu de plâtre. La dépense est peu de chose et l'on conserve ainsi au fumier le cinquième et même le quart de sa valeur. A défaut de plâtre, on atteint le même but en employant de la terre bien pulvérisée.

II. *Perte par défaut de soins.*—Le défaut de soins dans l'administration des fumiers est une autre cause de perte. Je pourrais ici relever de nombreux abus; je me borne à celui que je crois un des plus communs, quoiqu'il soit un des plus graves; je m'arrête au transport et au dépôt momentané des fumiers dans les terres, et je m'adresse surtout au cultivateur des campagnes reculées. Que fait-on?

Quelques-uns transportent leurs fumiers un mois ou deux avant les semailles; et pour n'avoir qu'à l'éparpiller avec le trident (fourche à trois dents), ils le déposent divisé en petits tas. Ce fumier se dessèche, la moindre pluie le lave et il perd la moitié de sa valeur. Tout fumier déposé de cette manière devrait être enfoui aussitôt. C'est dans ce sens que l'on dit: *la charrue doit suivre le tonnerre.*

D'autres cultivateurs, ceux surtout qui travaillent un domaine de quelque étendue, portent leurs fumiers aux champs et le mettent par tas assez considérables, où ils le prennent au moment des semailles; mais encore, combien peu de soins de leur part! Le transport se fait chaque fois qu'on nettoie les écuries; on vide le tombereau et on laisse le fumier tout en l'air sans y toucher, jusqu'à ce qu'au bout de quinze jours, on apporte de nouveau le fumier qui provient de l'écurie.

Dans l'intervalle des transports, ce fumier reste exposé à la chaleur, à l'air, à la pluie, et au bout de trois ou quatre mois, quand on le reprend pour le verser sur les champs, une partie est desséchée et revenue presque à l'état de paille; une partie est moisie, dévorée par des champignons imperceptibles qui en ont absorbé le suc et les gaz; ce n'est plus véritablement qu'un engrais fort délérioré. Aussi la terre n'est pas fumée, la récolte qui suit est des plus médiocres, et cependant on croyait avoir engraisé le champ. Quelle illusion!

Avec un peu de soin et de travail, on aurait échappé à ce déplorable résultat; peu de mots vont le faire comprendre:

10. Il est utile de déposer son fumier sur le point du champ dont le transport, au temps des semailles, sera le plus commode. On creuse cette place de 20 à 24 pouces de profondeur; on ramasse autour une certaine quantité de terre un peu émondée, rien n'est plus aisé pour ôter les pierres qu'un râteau à pointe de fer; c'est bientôt fait.

20. Chaque fois que l'on vide les écuries, il faut étendre le fumier en couches horizontales, le battre et le tasser avec le trident; on le couvre ensuite d'une couche de terre proportionnée à celle du fumier, et toutefois suffisante pour bien le garantir.

30. Quand on finit le transport du fumier, on doit donner au tas une forme régulière, le bien battre et le couvrir d'une forte couche de terre. Soigné de cette manière, 60 pieds cubes de fumier en égalent au moins soixante-quinze ayant gardé et même augmenté sa valeur première, car la terre mêlée entretient l'humidité, ralentit et modère la fermentation, absorbe et retient tous les gaz.

Donc, soit en utilisant les débris, etc., soit en jetant sous le bétail et sur tous les anses de fumier quelques sucs de plâtre, soit enfin en donnant aux engrais déposés momentanément dans les champs certains soins qui ne coûtent qu'un peu de temps, un cultivateur est assuré de tirer de ses fumiers un profit supérieur du quart au tiers à celui qu'ils lui auraient produit étant administrés avec la négligence trop commune dans les campagnes.

Valeur des végétaux comme aliment donné aux bestiaux.

Un minot de carottes données comme nourriture au cheval équivaut à la moitié ou les deux tiers d'un minot d'avoine; et lorsque nous songeons que l'on peut récolter d'un arpent près de mille minots de carottes, ou obtenir d'un rendement ordinaire

au moins 500 minots, on doit s'étonner que cette culture si profitable ne soit pas plus en vogue parmi nos cultivateurs. Cette nourriture est la meilleure qui puisse être offerte aux chevaux et aux vaches. La betterave à sucre est celle qui vient en second lieu, car pour la nourriture de la vache elle équivaut à un sixième de la farine de blé d'inde. Les ravets équivalent à-peu-près à un huitième de farine de blé d'inde. Ces légumes pouvant très-bien se conserver sans trop de frais pendant l'hiver, sont d'un puissant secours pour la nourriture des animaux. Le cultivateur qui ne fait pas sa provision de légumes pour cet objet, est ennemi de ses propres intérêts. Les travaux nécessités pour le sarclage de ces plantes, lorsque la terre est préparée pour recevoir une semblable culture, ne sont rien comparativement aux avantages immenses que l'on en retire, quant à la nourriture du bétail et à l'amélioration de notre sol.

La culture de l'avoine doit-elle succéder à celle du blé d'inde?

Certains agronomes sont d'avis que la culture de l'avoine ne doit pas suivre par rotation celle du blé d'inde, surtout lorsque celle du blé doit immédiatement venir après la culture de l'avoine. Comme l'enseigne un écrivain de l'*American Agriculturist*, dans tous les cas il est plus avantageux de faire suivre la récolte du blé d'inde par celles des légumes, puis ensuite cultiver l'avoine avec un mélange de trèfle; le blé peut immédiatement venir après le trèfle. Une longue rotation est nécessaire, même avantageuse. Si cette rotation est suivie, elle amène nécessairement un changement dans les travaux de l'automne, car le champ qui avait produit le blé d'inde doit subir un labour profond.

Domages causés aux arbres fruitiers par les mulots

Ces ravageurs de nos vergers s'attachent principalement en hiver à ronger l'écorce des arbres fruitiers. Nous avons vu des vergers assez considérables où la plupart des arbres avient été rongés par les mulots; nous avons surtout remarqué ces dégâts dans des vergers où on laissait pousser l'herbe autour des arbres. Le moyen d'éviter ces dégâts serait donc de retourner la terre en herbe à une distance de cinq à six pieds du diamètre pour chaque arbre; on mettrait aussi d'enlever tous les débris qui se trouvent dans le voisinage de tel arbre fruitier. Ce travail n'a même à aucune défense et est un moyen efficace de prévenir les ravages causés par les mulots. Quelques-uns conseillent de bien fouler la neige autour de l'arbre après chaque bordée de neige; ce moyen est long et même ennuyeux.

La maladie chez les volailles

Un correspondant de la *Montreal Gazette* écrit à ce journal qu'après vingt ans d'expérience dans l'élevage des volailles, sur une grande échelle, il a pu se convaincre qu'il n'est pas lucratif d'employer une partie de son temps à soigner les volailles atteintes de maladies. Il en donne la raison suivante: Les maladies des volailles étant si nombreuses, que les remèdes qu'on leur donne sont le plus souvent sans efficacité. Pour cette raison, ce correspondant croit que les volailles atteintes de maladie doivent être mises dans une grande boîte, placée dans un endroit frais, lorsque le temps est à la chaleur; leur offrir la nourriture qu'elles aiment le mieux, et leur donner de l'eau pure en abondance. Si la maladie est curable, la nature fera son œuvre; si non, ce qui est souvent le cas, la volaille en mourra, et le reste oiseau de la basse cour n'aura couru aucun danger. Les volailles atteintes de maladie doivent nécessairement être séparées du reste du troupeau. Ces précautions prises, on évite bien souvent de grandes pertes dans le poulailler, surtout lorsque certaines maladies pourraient être contagieuses: ce que l'on reconnaît lorsqu'il est trop tard.

Soins à accorder aux moutons pendant l'hiver

Aucun bétail ne requiert plus de soins en hiver que les moutons. S'ils ne sont pas bien nourris, ils maigrissent; et la nour-

riture qu'on leur donne est trop abondante ou trop riche, ils deviennent difficiles et perdent l'appétit. Si la nourriture leur est offerte à des heures réglées, ils se contenteront d'une nourriture grossière en attendant qu'on leur fournisse du grain. Une chopine de grain par jour est suffisante pour chaque mouton, dans le premier mois de stabulation; il est plus facile d'augmenter la quantité de nourriture que de la diminuer. L'appartement destiné aux moutons doit être vaste et bien aéré. Si les moutons sont à l'étroit et souffrent de la chaleur, ils perdent nécessairement de leur laine. Les laisser sortir par un beau temps chaque jour, leur est avantageux. Si la chore est praticable, le temps de l'agnelage doit être calculé pour la saison des premières herbes.

Quo dois-je semer ?

Voilà une question qui souvent se fait entre cultivateurs, mais à laquelle chacun ne peut répondre quo pour lui-même. A moins qu'un cultivateur puisse définir lui-même l'état dans lequel se trouve sa culture, les principaux besoins que requiert sa ferme, nul cultivateur ne saurait le conseiller sur la culture à adopter. Si ce cultivateur n'a assez d'intelligence pour juger de la position dans laquelle se trouve sa culture, il n'a pas alors besoin du conseil de son voisin; il suffit de se rendre compte soi-même de ses véritables besoins.

De fait il n'y a pas deux propriétaires qui se trouvent précisément dans les mêmes conditions de culture. L'un trouvera que la culture des navets lui donnera de plus grande profit; l'autre accordera la préférence à la culture du blé d'Inde; un troisième s'attendra à un revenu plus lucratif de la betterave à sucre; un quatrième se décidera en faveur des patates, et ainsi de suite.

Conséquemment si chaque cultivateur a calculé d'avance les avantages qu'il pourrait retirer par la culture de tel ou tel produit, il peut sans crainte se faire juge de la position où se trouve sa culture et en prévoir les conséquences. S'il s'appuyait sur les dires de celui-ci de celui-là pour se décider à cultiver tel ou tel plante, il pourrait y perdre son temps et son argent.

Il importe donc au cultivateur de se livrer lui-même à des calculs quant à la condition dans laquelle se trouve sa terre et aux profits probables qu'il pourrait retirer par la culture de telle ou telle plante. Il y va de son intérêt, s'il veut éviter la ruine complète de sa propriété, par l'appauvrissement de son sol.

Petite chronique

La vallée du Lac St. Jean.—Les nouvelles que nous recevons de cette localité sont des plus satisfaisantes. Nos abonnés nous informent qu'ils ont obtenu une abondante moisson et qu'ils ont eu tout le temps nécessaire pour la mettre en grenier. Il ne leur reste plus que de trouver un débouchement facile pour la vente de ces produits. Nous espérons que les vœux de nos courageux colons seront exaucés, et qu'avant peu ils pourront transporter leurs denrées sur les marchés de Québec, par chemin de fer.

Le *Quebec Morning Chronicle* annonce que des capitalistes canadiens-français ont souscrit quinze mille piastres afin d'aider le plus promptement possible à la confection d'un chemin de fer entre Québec et le Lac St. Jean. On sait que la construction de ce chemin devra coûter vingt-cinq mille piastres.

Voici ce qu'écrivit un correspondant, au *Canadien*, touchant cette fertile vallée du Lac St. Jean :

« Un monsieur, de retour du Lac St. Jean, fait un portrait bien flatteur de ce pays. Il dit que les récoltes, qui sont très-abondantes, ont été engrangées par la dernière semaine d'août. La terre y est très riche, dit-il, et la vallée du Lac St. Jean est assez grande pour contenir une population de 100,000 âmes. L'un des principaux résidents de cette localité a dit à notre voyageur que si le chemin de fer du Lac St. Jean était construit, il garantirait que la ville de Québec exporterait annuellement deux millions de minots de blé venant de ce district.

« Un cultivateur, parti de Québec il y a sept ans, pour aller s'établir au Lac St. Jean, était à Québec ces jours derniers. Il est aujourd'hui propriétaire d'une magnifique ferme, sur laquelle sont construits des bâtiments convenables. Il n'a pas semé de blé cette année pour la bonne raison qu'il lui en reste assez de la

dernière récolte pour trois ans au moins.

Ce cultivateur affirme que s'il existait une voie de communication entre Québec et le Lac, nous aurions du poisson frais en abondance et à bon marché. Ce printemps, le beau temps est arrivé au Lac St. Jean trois semaines avant qu'il ait fait son apparition à Québec.

— M. Achez Mousseau, de Berthier, en haut, qui se fait remarquer dans sa localité, par la grande attention qu'il apporte à l'élevage des bestiaux et à l'amélioration de nos races d'animaux, vient d'acheter le cochon mâle "Bershire" de M. Penniston, de Lachine, 1er prix à l'exposition provinciale de Montréal; poids, 400 lbs : c'est un poids un peu lourd, pour un reproducteur. Il est à présumer que dans nos Expositions les animaux, pour mériter un prix doivent avoir du poids. M. Mousseau a remporté à la dernière exposition de Berthier \$69 en prix; l'an dernier \$48, et en 1874 \$36.

Nous félicitons M. Mousseau du soin qu'il apporte à l'amélioration de son nombreux troupeau; s'il en profite par les prix nombreux qui lui sont accordés, le comté tout entier devra en bénéficier largement, puisque M. Mousseau fournit aux cultivateurs de ces localités l'avantage d'améliorer leurs propres animaux, par l'achat d'animaux de choix qu'il leur est possible de se procurer chez M. Mousseau, à des conditions avantageuses. Nous serions heureux de recevoir, de temps à autre, de ce Monsieur, des renseignements sur les avantages qu'il reçoit par l'élevage de telle ou telle race d'animaux.

RECETTES

Conservation des pommes

Comme on le sait, les pommes destinées à être conservées doivent être cueillies à la main; mais la grande difficulté est de savoir les emballer. On a eu recours pour cela au charbon pulvérisé; de cette manière, les pommes peuvent subir le transport d'un long voyage et se conserver longtemps. Mais il n'est pas facile de se procurer du charbon en quantité suffisante pour opérer ce mode de conservation. On a donc eu recours à la balle de sarrasin pour emballer les pommes: moyen très-efficace et plus à la portée de nos cultivateurs; la sciure de bois séchée au four produit le même résultat. Il faut d'abord mettre un pouce de sciure de bois ou balle de sarrasin, puis un rang de pommes, et continuer par rang alternatif jusqu'à ce que le baril soit rempli, puis on le bouche afin que l'air n'y pénétre point.

Pattes galeuses chez les volailles

On donne comme moyen de guérir cette maladie, le suivant! Prenez partie égale de suindoux et d'huile de charbon, en y ajoutant une quantité de scorie et l'on mêle le tout à la consistance d'une pâte, que l'on applique sur les plaies; puis on enduit les pattes de la volaille avec de l'huile d'olive à mesure que les gales disparaissent. On croit que cette maladie est causée par les ordures qu'on laisse s'accumuler dans les poulaillers, mais elle est généralement causée par les insectes parasites qui s'attaquent aussi aux moutons.

Sucre convenable à la nourriture des abeilles en hiver

Dans le cas où la quantité de miel ne serait pas suffisante dans chaque ruche, pour la nourriture des abeilles en hiver, un correspondant de l'*American Agriculturist* conseille de prendre quatre livres de sucre et d'y ajouter une pinte d'eau, puis faire bouillir et écumer. Dans le choix du sucre, il faut éviter qu'il ait une teinte blématique, car il est connu qu'un tel sucre contient un poison dommageable aux abeilles; le même avis est applicable au sucre destiné à l'usage de la famille.

Moyen de bien entretenir les outils

Lorsqu'on a fini de se servir de ses outils, il faut avoir la précaution de les essuyer avec un linge trempé de cire fondue ou paraffine. Si les outils sont atteints par la rouille, on doit avoir la précaution de les tremper dans l'huile de charbon, puis essuyer

les frotter avec un linge huileux en faisant en même temps usage d'un peu de poudre d'émeri.

AUX CULTIVATEURS
Qui désirent acquérir de bonnes terres.

Le Notaire soussigné vendra par Licitation, en la paroisse de St. Jean-Baptiste les Ecureuils, comté de Portneuf, vendredi, le 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, deux immeubles appartenant de J. Bte. Fiset et ses enfants mineurs.

L'un des immeubles contient 24 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, situé au premier rang, à un mille de l'Eglise, avec une maison en pierre, aussi une grange et étable neuves;

L'autre, au 3me rang, ayant de 4 1/2 arpents de front sur 15 arpents de profondeur, dont une partie en culture et le reste fortement boisé en épinette rouge et merisier.

Les conditions de la vente sont très-libérales.

Pour les particularités, s'adresser à

L. PRAXÈDE BERNARD,

Cap Santé, 19 octobre 1876.

Notaire.

Aux Commissaires d'Écoles pour la reprise des Cours Élémentaires.

PREMIÈRE MISE EN VENTE

DES INTÉRESSANTS

LIVRES DE LECTURE

De M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in 12 cartonné, la doz. \$4.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in 12, cartonné, la doz. \$1.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS,

Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in 12 de 96 pages texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE A L'USAGE DE ÉCOLES.—Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in 12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Pa-

blique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve et une partie des États-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

VIN DE QUININE

Médication rationnelle.—La médication n'est couronnée de succès que quand elle est rationnelle, et elle n'est rationnelle que lorsqu'elle commence au commencement; en d'autres termes, pour guérir une maladie il faut extirper et éloigner les causes qui l'ont fait naître. Les faiblesses, soit générale ou locale, est est l'origine de la grande majorité des maladies. Redonnez de la vigueur aux énergies vitales, régularisez la digestion et les sécrétions, en fortifiant les organes qui accomplissent ces fonctions si importantes, et la dyspepsie, la constipation, les souffrances des reins et de la vessie, et les milles et un maux qui sont la conséquence de la débilité, sont complètement et dans la plupart des cas permanemment écartés. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique, qui puisse être employé dans ce but, est le VIN QUININE DE CAMPBELL.

L'expérience de dix années pendant lesquelles il a survécu dix fois à cette quantité de préparations éphémères qui sont entrées en compétition avec lui, a prouvé qu'il était sans égal comme remède pour tous les désordres physiques qu'accompagnent la débilité ou qui en proviennent.

Préparé seulement par Kenneth Campbell et Cie., Médical Hall, Montréal.

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes à Sts. Anno de la Pocatière; à St. Paschal chez MM. E. & J. Chapleau. à St. Roch de Québec, chez M. J. B. Z. Dubau.

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Ferme tes beaux yeux.....	Pavots	50 centins
Transports joyeux.....	Lambert.....	85
Les deux mères.....	Boissière.....	25
Histoire d'oiseau.....	".....	25
La chusso aux papillons.....	".....	25
Noble coursier.....	Henrion.....	35
Mademoiselle.....	Boissière.....	25
Pauvre rose.....	M. A. D.....	25
Amour et prière.....	Lachman.....	25
Les lunettes magiques.....	Gariboldi.....	50
Le dernier de l'orphelin.....	Boissière.....	25
La suvette et la prison.....	".....	25
Les trois gâteaux.....	".....	25
L'Alaaco pleure: elle prie, elle attend!.....	Ben. Tayoux.....	40
A Saint-Blaise.....	Possard.....	80
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès.....	50
Amour et caprice.....	Bovéry.....	25
Chanson d'été.....	Rupès.....	50
Souviens-toi.....	Spindler.....	40
Dreaming on the lako.....	Lott.....	80
Nuit et jour, valse.....	Lamothe.....	80
La jolie hongroise, valse.....	Fischer.....	60

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Rose des Alpes.....	Spindler.....	40
Bouquet de violettes.....	".....	46
Feuilles d'automne, valse.....	David.....	70
Nuit d'Asie.....	Marmontel.....	75
Pauvre fleur.....	Spindler.....	40
Feuilles d'automne.....	Kowalski.....	60
Méditation.....	".....	60

En vente chez

A. LAVIGNE.

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
 114 rue St. Jean, QUÉBEC.

PEPINIÈRE DU VILLAGE
DES
AULNAIES

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT

AUGUSTE DUPUIS

PROPRIÉTAIRE

St. Roch, Village des Aulnais, Comté de l'Islet, P. Q.

Catalogues fournis gratis sur demande.

On y trouvera pour livraison en octobre, un lot superbe de Pommiers de 2 ans à \$15 le 100—\$120 le 1000.

Pommiers de 5 à 7 pieds, \$5 à \$6 la douzaine. \$80 à \$40 le 100.

Saules pleureurs, belles variétés, pour planter sur les tombes, \$1, \$1.50 \$2.00 pièce.

Rhubarbe Linnæus, très-bonne espèce, importée des Etats-Unis, 25 cts. le pied.



AVIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 2 octobre 1876.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 24 novembre prochain.

G. M. MUIR.

Greffier de l'Assemblée Législative.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui sera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie du son bill avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

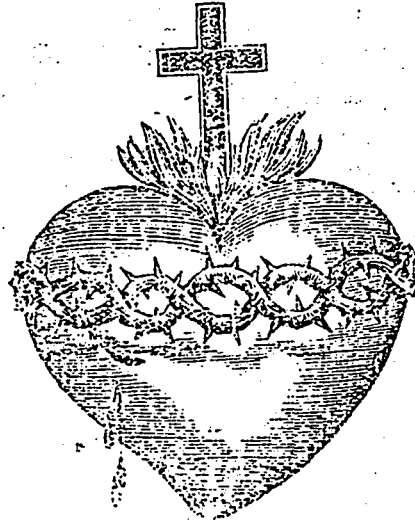
Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 1er Septembre 1876.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Pères des Ecoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Prix du Billet : \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Conseil, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, écrivain, et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE :

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	1,000.00	1,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chausubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	\$2.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00

Total. \$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Vicaire Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour et le lieu du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, écrivain, Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écrivain, Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheur, écrivain, Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant : F. X. COCHUE,

No. 266 rue Notre-Dame, Montréal